



Faits saillants du mois

N° 3 / 2026

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



eumofa.eu @EU_MARE #EUMOFA

Contenu



Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du secteur de la pêche et de l'aquaculture



Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes dans les pays déclarants



Consommation

Les autres poissons de mer



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de



Importations extra-UE

Analyse des importations extracommunautaires des autres poissons de mer dans les États membres de l'UE



Études de cas

1. La pêche et l'aquaculture au Royaume-Uni : l'impact du Brexit sur le marché des aliments aquatiques de l'UE
2. La sardine fraîche dans l'UE : focus sur l'Espagne

1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

UE / Communautés de pêcheurs : le 10 février 2026, la Commission européenne a souligné l'importance du programme « Sea Ranger », financé par l'UE et mis en œuvre dans l'État allemand de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, où les pêcheurs côtiers baltes sont invités à devenir des « gardiens de la mer ». Ces derniers reçoivent les compétences nécessaires afin de fournir des services environnementaux tout en maintenant leurs moyens de subsistance liés à la mer. Grâce à une coopération plurilatérale et au soutien de partenaires scientifiques, la première cohorte de pêcheurs a commencé son parcours en octobre 2023 par des cours dispensés notamment par l'Institut Thünen et le centre GEOMAR. Onze pêcheurs ont terminé ce cycle de formation, obtenant le titre de spécialistes certifiés de la pêche et de l'environnement marin. Ces nouveaux gardiens de la mer participent désormais à différents projets, dont la surveillance de la migration du hareng, la recherche sur la propagation des algues toxiques, l'analyse d'échantillons d'algues, la récupération de filets fantômes et le développement d'un système de collecte de données hydrographiques sur les navires de pêche. Une deuxième formation devrait débuter en 2027, tandis que se poursuivra l'expansion du projet, notamment via des échanges avec les États baltes¹.



© Eurofish International Organisation

FAO / Intégrité des produits de la mer : le 10 février 2026, la FAO a publié un **nouveau rapport** sur la fraude alimentaire dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Ce document explique comment des pratiques telles que le remplacement d'espèces, l'étiquetage trompeur, le frelatage et la contrefaçon perturbent les marchés mondiaux et peuvent poser des risques pour la santé, la biodiversité et l'économie. Selon ce rapport, des études empiriques révèlent qu'une partie importante du commerce des produits de la mer peut être touchée par ce phénomène, alors que les estimations mondiales de référence restent limitées en raison de définitions et de contrôles incohérents. La FAO recommande de renforcer la traçabilité et d'harmoniser l'étiquetage (en incluant des noms scientifiques, le cas échéant) et passe en revue les outils analytiques nécessaires à la détection des cas de fraude, dont le codage à barres de l'ADN et l'analyse d'isotopes stables, les technologies d'inspection mobiles et les méthodes émergentes d'apprentissage supervisé, sans oublier les mesures de sanction et les normes internationales mises en œuvre par la FAO et le Codex².

UE / Biodiversité : le 12 février 2026, la Commission européenne a publié le septième rapport national sur la biodiversité³, évaluant les progrès réalisés par rapport aux 45 objectifs de l'UE, fixés dans le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Le rapport révèle que l'UE a déjà atteint deux objectifs et est en bonne voie pour en accomplir 16 autres. Il est toutefois nécessaire d'intensifier leur application dans l'ensemble des États membres afin de respecter l'échéance de 2030. Cette évaluation, qui alimentera un examen global de la mise en œuvre lors de la COP-17 de la Convention des Nations unies sur la biodiversité (CDB) en Arménie en octobre 2026, met en lumière le rôle du règlement sur la restauration de la nature et souligne l'importance d'initiatives lancées en 2025, dont la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau, le pacte européen pour les océans, la nouvelle stratégie pour la bioéconomie et une feuille de route vers des crédits pour la nature, sans oublier les divers programmes de financement de l'UE⁴.

UE / Pêche côtière (Espagne) : le 16 février 2026, la Commission européenne a souligné le travail de l'organisation de producteurs OPP72 (*Pesqueros Artesanales Lonja de Conil*), qui aide les petits pêcheurs côtiers de Conil, La Atunara et Rota, sur le littoral de la province de Cadix. Créée en 2010, cette organisation regroupe environ 70 producteurs et 59 navires. Elle bénéficie du soutien de l'UE, notamment au moyen de plans de production et de commercialisation visant à renforcer les marchés et à améliorer l'intendance des ressources. L'OPP72 a lancé ses propres plans de recherche et d'action pour des espèces considérées initialement comme des « stocks limités en données ». Elle a également introduit un système de certification appelé « Pescado de Conil », associé à un code QR de traçabilité, et travaille actuellement sur un système innovant de gravure au laser de palourdes. De même, elle a lancé une plateforme de vente aux enchères numérique et une boutique en ligne, et mène des campagnes d'information auprès de restaurants et

¹ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/meet-sea-rangers-germanys-stewards-sea-2026-02-10_en

² <https://www.fao.org/newsroom/detail/new-fao-publication-describes-global-fish-fraud-and-the-tools-to-combat-it/en>

³ 7th National Report to the CBD on progress on the implementation of the Global Biodiversity Framework - Environment

⁴ https://environment.ec.europa.eu/news/progress-made-biodiversity-swifter-action-needed-2026-02-12_en



d'établissements scolaires. Enfin, elle met en œuvre des actions environnementales, dont un projet de restauration de coraux capturés accidentellement et relâchés ensuite dans la mer⁵.

UE / Pêche et aquaculture : le 24 février 2026, la Commission européenne a lancé un appel à contributions relatif à la « Vision 2040 », qui établira un cadre stratégique sur 15 ans dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ouverte jusqu'au 24 mars 2026, la consultation cherche à recueillir différents points de vue concernant plusieurs défis, dont le vieillissement de la main-d'œuvre, le renouvellement insuffisant des générations, les chocs extérieurs, la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et la récolte durable. Les domaines suivants seront abordés en la matière : la demande d'aliments aquatiques, l'alimentation aquatique, la main-d'œuvre, les infrastructures et le financement. La simplification sera également au cœur de l'analyse. Les commentaires recueillis éclaireront l'élaboration de la « Vision 2040 », qui s'appuiera sur le pacte européen pour les océans, les travaux de prospective des pêcheurs du futur et l'évaluation continue de la PCP⁶.

⁵ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/building-sustainable-future-small-scale-coastal-fishers-southern-spain-2026-02-16_en

⁶ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-seeks-feedback-future-fisheries-and-aquaculture-sector-2026-02-24_en



2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1. Carburant maritime

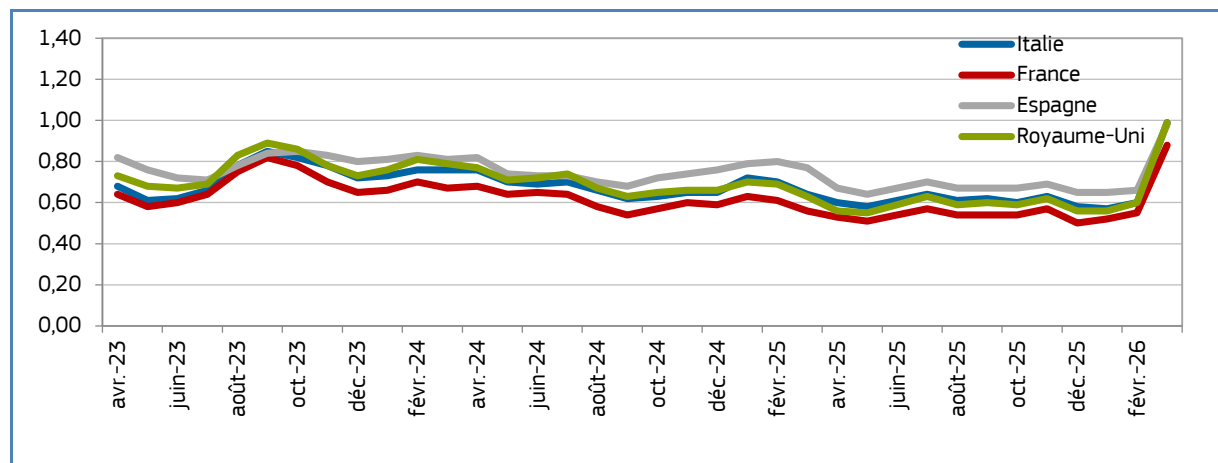
En **mars 2026**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,88 et 0,99 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. En moyenne, les prix ont augmenté d'environ 60% par rapport au mois précédent et de 48% par rapport au même mois de 2025.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

Pays	Mars 2026	Évolution par rapport à février 2026	Évolution par rapport à mars ⁷ 2025
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,88	60%	57%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,99	65%	55%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,98	48%	27%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,99	65%	57%

Sources : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

2.2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE a atteint 2,0% en janvier 2026, en baisse par rapport à décembre 2025 (2,3%). L'année précédente, ce taux était de 2,8%.

⁷ Prix jusqu'au 20 mars 2026



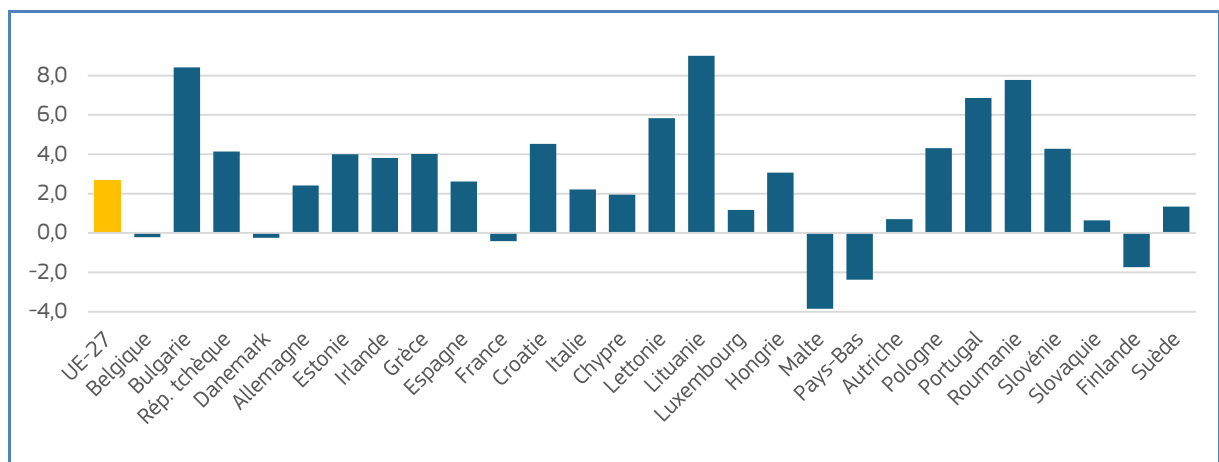
Tableau 2. TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN JANVIER 2026 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2025

Taux d'inflation les plus bas		Taux d'inflation les plus élevés	
France	+0,4%	Roumanie	+8,5%
Danemark	+0,6%	Slovaquie	+4,3%
Finlande, Italie	+1,0%	Estonie	+3,8%

Source : Eurostat.

2.3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Graphique 2. TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET PRODUITS DE LA MER EN JANVIER 2026 (valeur exprimée en pourcentage)



Source : Eurostat⁸.

Tableau 3. INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)

	Janv. 2024	Janv. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026	Évolution par rapport à déc. 2025	Évolution par rapport à janv. 2025
Nourriture et boissons non alcooliques	142,54	145,88	148,89	150,10	0,8%	2,9%
Poissons et produits de la mer	141,53	145,10	146,88	148,96	1,4%	2,7%
Poisson vivant, frais, réfrigéré ou congelé	97,56	100,66	101,86	104,02	2,1%	3,3%
Poisson séché, salé, en saumure ou fumé	94,91	98,00	101,49	102,36	0,9%	4,4%
Préparations de poisson	98,55	99,46	100,29	100,62	0,3%	1,2%
Autres produits de la mer vivants, frais, réfrigérés ou congelés	97,25	99,11	99,66	100,64	1,0%	1,5%
Autres produits de la mer séchés, salés, en saumure ou fumés	92,64	99,93	94,91	99,19	4,5%	-0,7%
Autres préparations de poisson	96,15	98,83	99,87	101,24	1,4%	2,4%

Source : Eurostat⁸.

⁸ Updates in data collection and analysis.



2.4. Taux de change

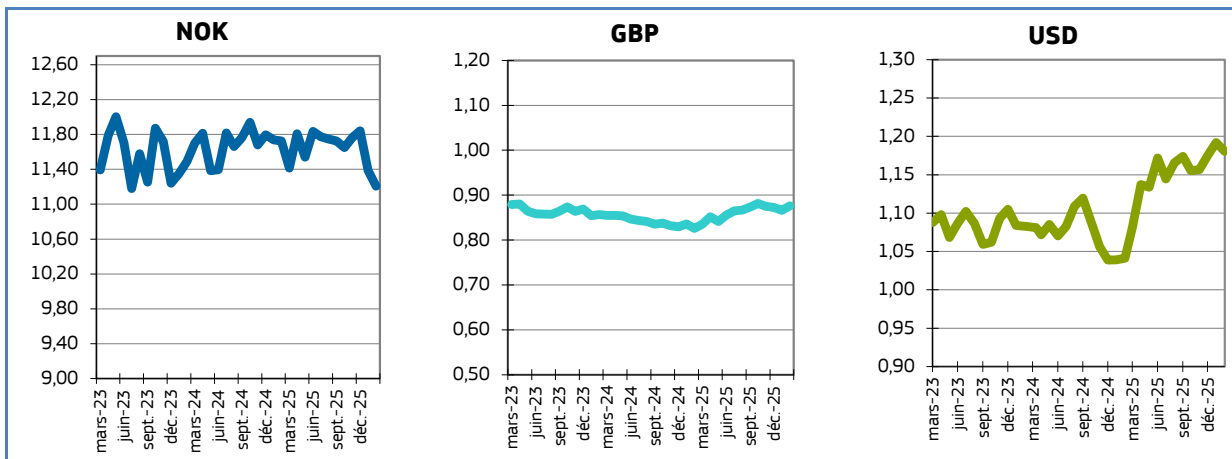
Tableau 4. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Fév. 2024	Fév. 2025	Janv. 2026	Fév. 2026
NOK	11,4920	11,7245	11,3885	11,2085
GBP	0,8566	0,8261	0,8662	0,8763
USD	1,0826	1,0411	1,1919	1,1805

Source : Banque centrale européenne.

En février 2026, par rapport au mois précédent, l'euro s'est apprécié par rapport à la livre sterling (+1,2%) et s'est déprécié face au dollar américain (-1,0%) et à la couronne norvégienne (-1,6%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,1723 par rapport au dollar américain, de 0,8742 par rapport à la couronne norvégienne et de 0,8742 par rapport à la livre sterling. Par rapport à février 2025, l'euro s'est apprécié de 13,4% par rapport au dollar américain et de 6,1% par rapport à la livre sterling. En revanche, il s'est déprécié de 4,4% face à la couronne norvégienne.

Graphique 3. **ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.



3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE⁹

3.1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

Augmentation de la valeur et du volume (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024) : la Finlande et la France ont connu une augmentation de la valeur et du volume de leurs premières ventes, Ce sont le sprat, le hareng et le saumon qui ont surtout poussé ces ventes vers le haut en Finlande, tandis que le calmar et la sardine faisaient de même en France.

Réduction de la valeur et du volume (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024) : Chypre, l'Estonie, l'Italie, la Lituanie et la Suède ont enregistré une baisse de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Lituanie que le volume et la valeur ont le plus chuté en termes relatifs, en raison d'une réduction des premières ventes d'éperlan et de turbot.

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros) ***

Pays	Janvier - décembre 2023		Janvier - décembre 2024		Janvier - décembre 2025		Évolution par rapport à janvier-décembre 2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	14.241	87,27	12.539	72,45	12.510	76,57	0%	6%
Bulgarie	2.783	1,50	3.174	2,49	3.084	2,66	-3%	7%
Croatie	53.252	59,72	39.783	52,43	36.813	54,02	-7%	3%
Chypre	655	3,30	600	3,19	562	2,62	-6%	-18%
Danemark	733.343	541,03	681.533	502,20	670.044	526,16	-2%	5%
Estonie	72.666	30,61	65.149	31,72	55.052	25,12	-15%	-21%
Îles Féroé	760.673	566,65	644.028	527,86	568.965	572,98	-12%	9%
Finlande	56.254	17,41	46.393	16,80	58.649	18,61	26%	11%
France	247.894	731,32	239.918	724,69	246.032	780,64	3%	8%
Allemagne	36.870	75,64	27.107	57,01	14.585	77,53	-46%	36%
Irlande	176.178	247,77	188.439	249,72	186.448	270,01	-1%	8%
Italie	73.046	327,25	61.481	281,39	53.998	265,07	-12%	-6%
Lettonie	45.018	13,20	39.800	14,55	39.432	15,81	-1%	9%
Lituanie	306	0,66	326	0,51	222	0,33	-32%	-34%
Pays-Bas	62.404	146,15	23.430	148,85	26.682	144,51	14%	-3%
Portugal	122.328	299,04	114.578	293,74	113.435	305,44	-1%	4%
Espagne	415.483	1.428,08	398.380	1.423,68	368.447	1.435,04	-8%	1%
Suède	129.478	98,93	107.852	92,26	84.262	82,20	-22%	-11%
Norvège	2.898.413	3.130,64	2.692.367	3.065,37	2.381.240	3.342,48	-12%	9%
Royaume-Uni	353.063	696,68	364.035	710,56	353.818	824,69	-3%	16%

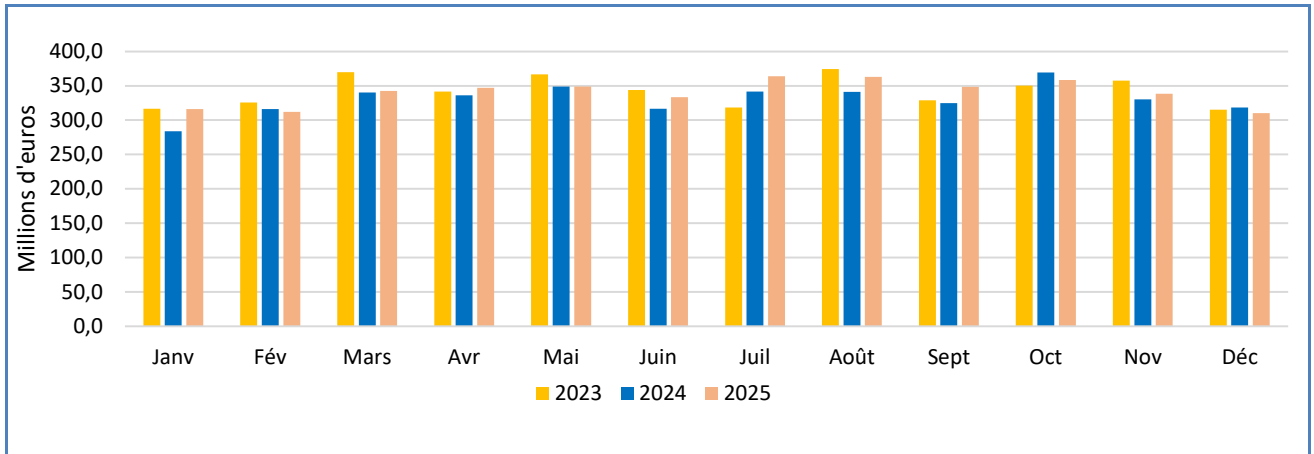
Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

** Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (valeur nominale hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).*

⁹ Entre **janvier et décembre 2025**, 18 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les informations recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA.

Pendant la période comprise entre janvier et décembre 2025, la valeur globale des premières ventes s'est élevée à 4,1 milliards d'euros, soit une hausse de 3% par rapport à l'année précédente et une réduction de 1% par rapport à 2023. Le volume total a atteint 2,0 millions de tonnes, soit 4% de moins qu'en 2024 et 12% de moins qu'en 2023.

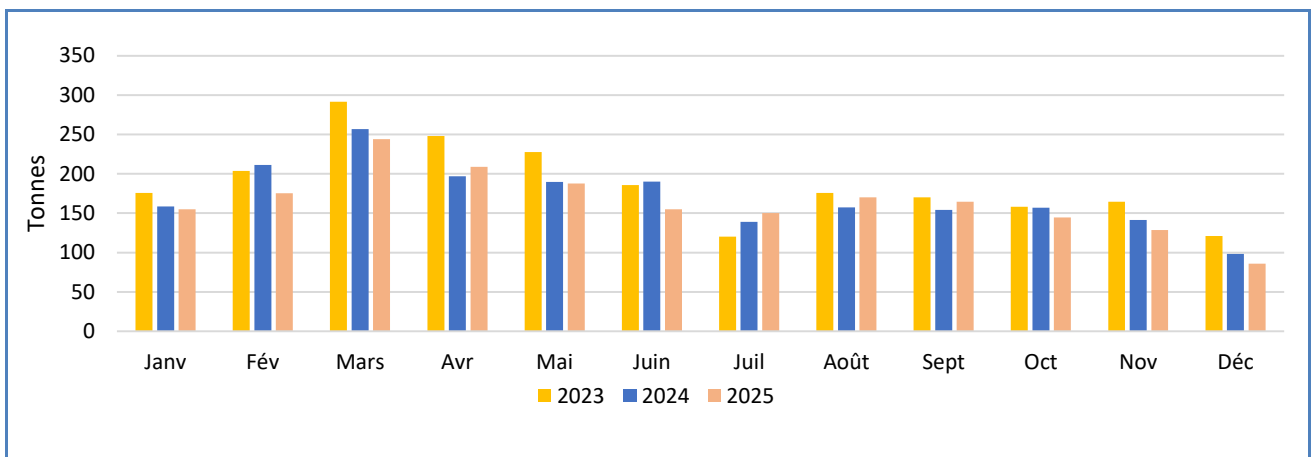
Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS¹⁰**
(valeur en millions d'euros)



En 2025, la valeur mensuelle des premières ventes a augmenté de façon générale par rapport à 2024, sauf en février, octobre et décembre. Par rapport à 2023, cette valeur a globalement diminué (sauf en avril, juillet, septembre et octobre). De janvier à décembre 2025, le volume a chuté par rapport à la même période en 2024 et 2023, sauf en avril, juillet, août et septembre 2024, ainsi qu'en juillet 2023, où il a été inférieur aux niveaux de 2025.

La hausse de la valeur par rapport à 2024 est due aux petits pélagiques (+8%). Cette valeur a toutefois baissé de 1% en 2025 par rapport à 2023, principalement en raison de la chute enregistrée par les poissons plats (-12%). Le recul du volume par rapport à 2024 est surtout dû aux poissons de fond : -10%. Les poissons de fond et les petits pélagiques ont contribué à la diminution du volume par rapport à 2023 : -17% et -12%, respectivement.

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en 1.000 tonnes)



¹⁰ Entre janvier et décembre 2025, 17 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des données relatives à la valeur et au volume de leurs premières ventes.

3.2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits (GP)^{11,12}

Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

Entre janvier et décembre 2025, la valeur des premières ventes de « bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques » a atteint 275,3 millions d'euros, soit 1% de plus que pendant la même période en 2024. Leur volume a totalisé 92.921 tonnes, soit un fléchissement de 3% par rapport à l'année précédente. Les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés ont le plus tiré vers le haut la valeur de ce groupe de produits (+15%). En revanche, la baisse du volume est due essentiellement aux palourdes et autres vénéréidés (-16%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES, JANV. 2023-DÉC. 2025

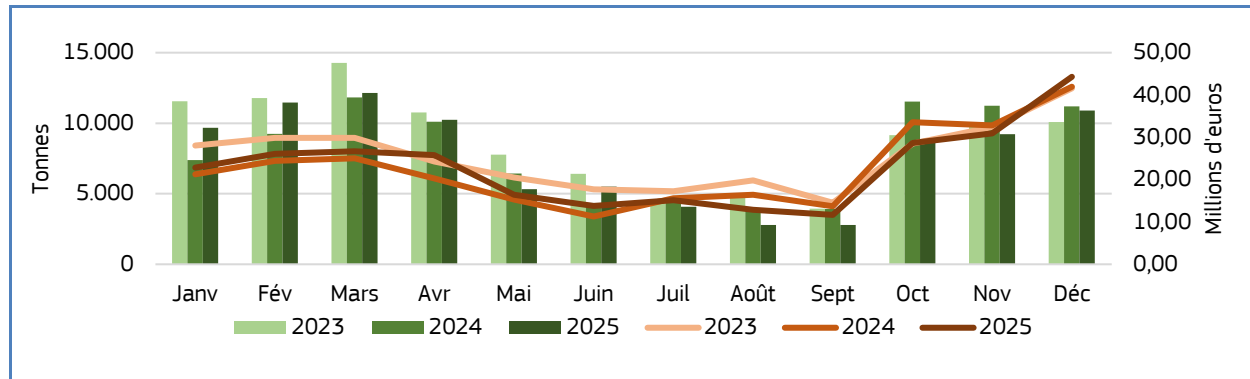


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (PEC) « BIVALVES » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024, en %)
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,46 EUR/kg	2,50 EUR/kg	+1%
France	Autres mollusques et invertébrés aquatiques*	3,04 EUR/kg	3,67 EUR/kg	+21%
France	Palourde et autres vénéréidés	1,87 EUR/kg	1,78 EUR/kg	-5%

* Parmi les principales espèces commerciales du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » en France, le buccin représente 92% du volume total et 87% de la valeur totale des premières ventes.

Céphalopodes

En 2025, la valeur des premières ventes de « céphalopodes » a atteint 336,5 millions d'euros (4% de plus qu'en 2024). Leur volume a totalisé 52.840 tonnes, ce qui représente également une baisse de 3% par rapport à 2024. Le poulpe (+23%) est l'espèce commerciale ayant contribué le plus à la croissance de la valeur de ces premières ventes. La chute du volume, en revanche, est surtout due au calmar (-14%).

¹¹ Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus à la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps. https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414

¹² Les données analysées dans cette section (graphiques et tableaux) ont été téléchargées depuis la base de données de l'EUMOPA. Elles sont issues de sources nationales ou ont été collectées sur leur site web. <https://eumofa.eu/sources-of-data>

Graphique 7. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES, JANV. 2023 - DÉC. 2025**

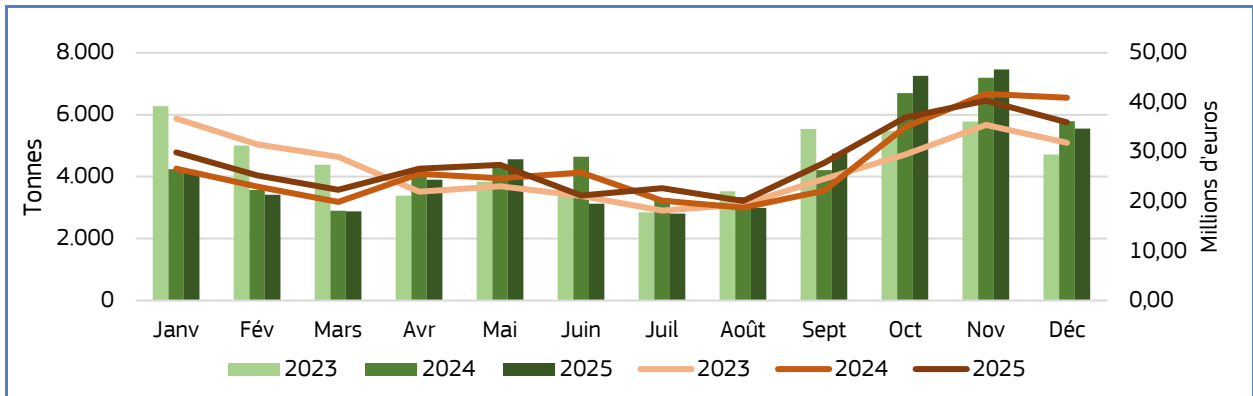


Tableau 7. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CÉPHALOPODES » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024, en %)
France	Poulpe	7,18 EUR/kg	7,26 EUR/kg	+1%
Belgique	Seiche	3,49 EUR/kg	3,90 EUR/kg	+12%
Belgique	Poulpe	1,67 EUR/kg	6,38 EUR/kg	+283%

Crustacés

En 2025, la valeur des premières ventes de « crustacés » a totalisé 679,7 millions d'euros, soit 5% de plus qu'en 2024. Leur volume a atteint 74.767 tonnes, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. C'est principalement la crevette *Crangon* spp. (+27% en valeur et +34% en volume) qui a poussé vers le haut la valeur et le volume de ces premières ventes.

Graphique 8. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS, JANV. 2023- DÉC. 2025

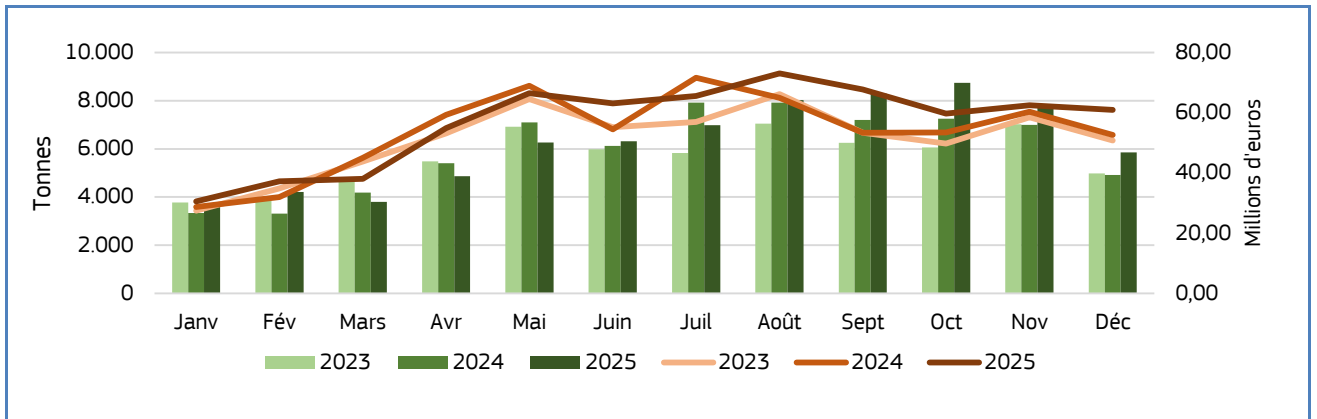


Tableau 8. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CRUSTACÉS » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024, en %)
Allemagne	Crevette <i>Crangon</i> spp.	7,74 EUR/kg	6,38 EUR/kg	-18%
Espagne	Crevettes diverses	22,76 EUR/kg	27,31 EUR/kg	+20%
Espagne	Crevette rose du large	9,48 EUR/kg	8,33 EUR/kg	-12%

Poissons plats

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons plats » s'est élevée à 338,1 millions d'euros, soit 1% de moins qu'en 2024. Leur volume s'est élevé à 44.868 tonnes, soit une diminution de 9% par rapport à 2024. Le flet d'Europe (-22% en valeur et -12% en volume) est la principale espèce ayant contribué à la baisse de la valeur des premières ventes. Elle a également poussé le volume vers le bas, tout comme le flétan noir (-24%).

Graphique 9. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS, JANV. 2023-DÉC. 2025

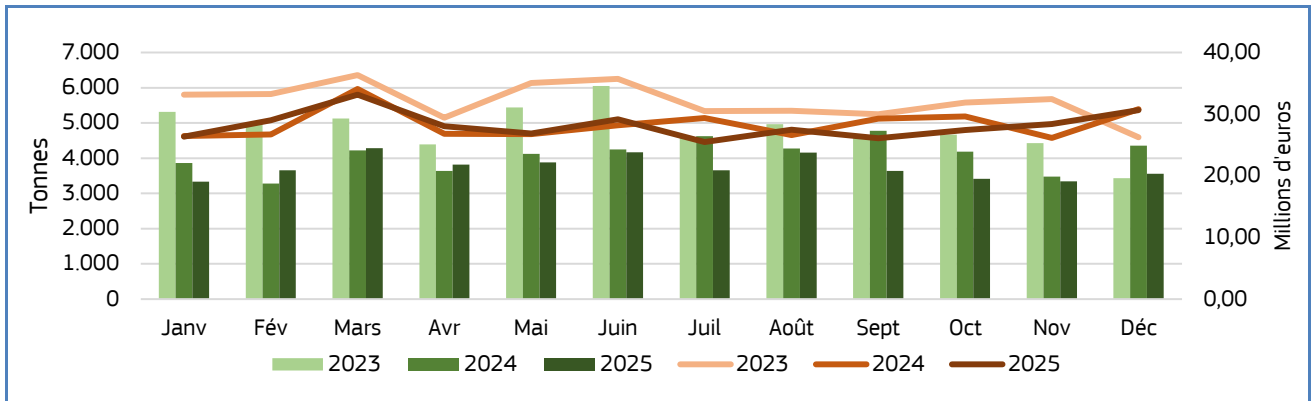


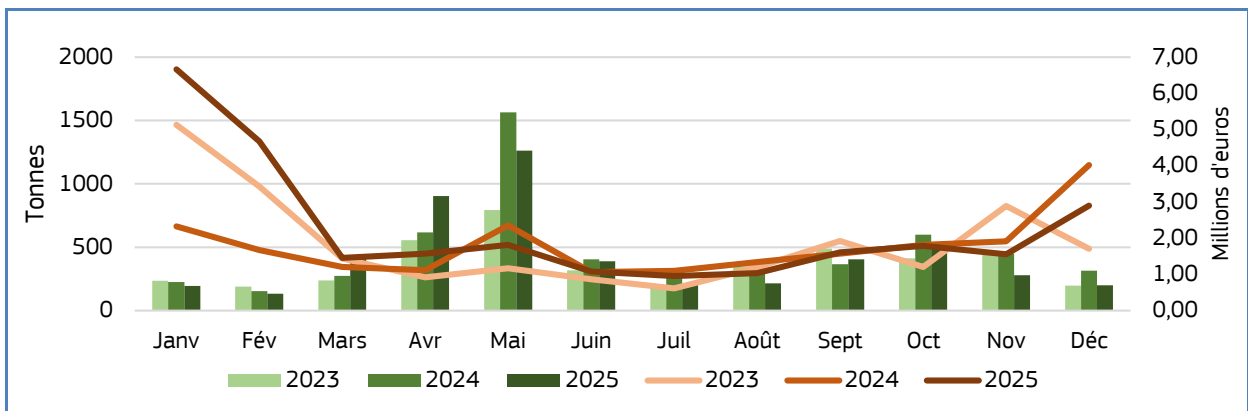
Tableau 9. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS PLATS » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.- déc. 2025 vs janv.- déc. 2024, en %)
Danemark	Plie commune	2,77 EUR/kg	2,53 EUR/kg	-9%
Allemagne	Flétan noir	3,60 EUR/kg	5,88 EUR/kg	+63%
Pays-Bas	Plie commune	2,60 EUR/kg	2,13 EUR/kg	-18%

Poissons d'eau douce

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons d'eau douce » a atteint 27,1 millions d'euros, soit une hausse de 26% par rapport à l'année précédente. Leur volume s'est élevé à 5.095 tonnes, soit une diminution de 8% par rapport à 2024. L'anguille est la principale espèce responsable de l'augmentation de la valeur (+54%), tandis que la catégorie « autres poissons d'eau douce »¹³ contribuait le plus à la chute du volume (-12%).

Graphique 10. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE, JANV. 2023-DÉC. 2025



¹³ La catégorie « autres poissons d'eau douce » englobe 30 espèces. Parmi ces dernières, le gobie à taches noires, la perche européenne et le gardon représentent 73% du volume des premières ventes.



Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024, en %)
France	Anguille*	29,97 EUR/kg	54,23 EUR/kg	+81%
Estonie	Sandre	3,93 EUR/kg	4,14 EUR/kg	+5%
Danemark	Anguille	9,67 EUR/kg	9,39 EUR/kg	-3%

* Le prix moyen de l'anguille englobe différents produits : la civelle (jusqu'à 419 EUR/kg), l'anguille jaune (jusqu'à 21 EUR/kg) et l'anguille argentée (jusqu'à 17 EUR/kg).

Poissons de fond

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons de fond » s'est élevée à 674,5 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en 2024. Leur volume s'est élevé à 537.034 tonnes, soit une diminution de 10% par rapport à 2024. La catégorie « autres poissons de fond¹⁴ »(+12%) est principalement responsable de la croissance de la valeur, tandis que le merlan bleu (-11%) est l'espèce ayant le plus contribué à la baisse du volume.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND, JANV. 2023-DÉC. 2025**

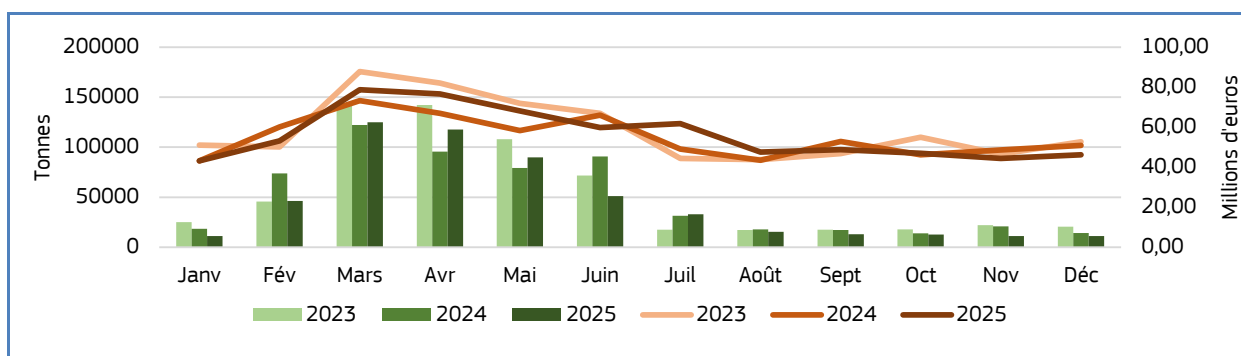


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS DE FOND » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.-déc. 2025 vs janv.-déc. 2024, en %)
Danemark	Autres poissons de fond ¹⁵	0,30 EUR/kg	0,40 EUR/kg	+36%
Danemark	Lieu noir	1,84 EUR/kg	2,29 EUR/kg	+24%
Danemark	Églefin	1,40 EUR/kg	1,97 EUR/kg	+40%

Autres poissons de mer¹⁶

En 2025, la valeur des premières ventes de la catégorie « autres poissons de mer » s'est élevée à 584,4 millions d'euros, soit 1% de plus qu'en 2024. Leur volume s'est élevé à 146.985 tonnes, soit une réduction de 2% par rapport à 2024. La baudroie (+4%) a été la principale espèce commerciale responsable de la hausse de la valeur, tandis que la catégorie « autres squales »¹⁷ (-12%) contribuait majoritairement à la baisse du volume.

¹⁴ En 2025, 50 espèces étaient comprises dans le groupe « autres poissons de fond », dont les lançons nca et le congre commun, qui ont représenté ensemble 70% de la valeur totale des premières ventes.

¹⁵ Au Danemark, huit espèces sont comprises dans les PEC « autres poissons de fond », dont les lançons nca, qui représentent 95% de la valeur et 96% du volume total des premières ventes.

¹⁶ Dix-sept principales espèces commerciales sont comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente plus de 25% de la valeur totale et près de 20% du volume total.

¹⁷ Parmi les PEC « autres squales », le peau bleue et la petite rousette comptent pour 69% du volume total des premières ventes.

Graphique 12. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES POISSONS DE MER, JANV. 2023-DÉC. 2025**

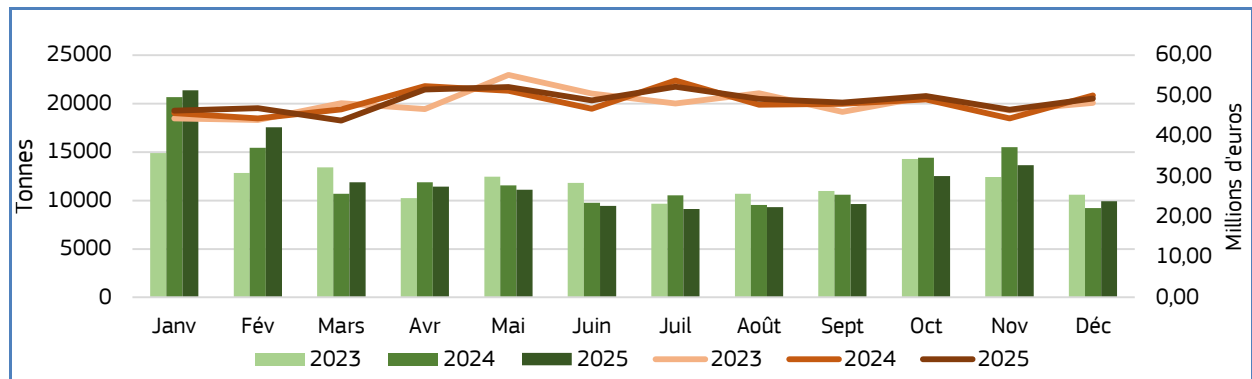


Tableau 12. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.- déc. 2025 vs janv.- déc. 2024, en %)
France	Autres poissons de mer ¹⁸	5,18 EUR/kg	5,14 EUR/kg	-1%
Espagne	Rouget	6,94 EUR/kg	8,36 EUR/kg	+20%
France	Baudroie	5,90 EUR/kg	6,39 EUR/kg	+8%

Salmonidés

En 2025, la valeur des premières ventes de « salmonidés » a atteint 4,8 millions d'euros, soit 5% de plus qu'en 2024. En revanche, le volume a baissé de 4%, atteignant 362.631 kg. Le corégone blanc¹⁹ (+22%) est la principale espèce commerciale responsable de la hausse de valeur de ce groupe de produits. En revanche, la diminution de la valeur et du volume de salmonidés est due majoritairement au saumon (-39%).

¹⁸ 212 espèces étaient comprises dans les PEC « autres poissons de mer » en France pendant la période analysée. Le maigre, le mullet lippu et la vieille commune représentaient 51% de la valeur totale de ce groupe.

¹⁹ Parmi les PEC « autres salmonidés », le corégone blanc constitue 95% de la valeur totale des premières ventes.

Graphique 13. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE SALMONIDÉS, JANV. 2023-DÉC. 2025

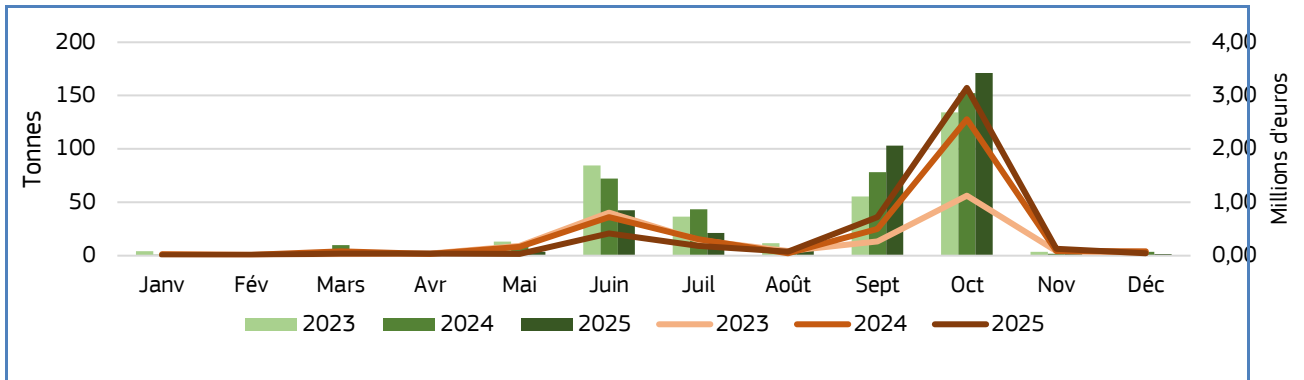


Tableau 13. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « SALMONIDÉS » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.- déc. 2025 vs janv.- déc. 2024, en %)
Suède	Autres salmonidés ²⁰	14,23 EUR/kg	14,52 EUR/kg	+2%
Allemagne	Truite	9,41 EUR/kg	9,88 EUR/kg	+5%
Estonie	Saumon	10,54 EUR/kg	12,77 EUR/kg	+21%

Petits pélagiques

En 2025, la valeur des premières ventes de « petits pélagiques » s'est élevée à 829,9 millions d'euros, soit une hausse de 8% par rapport à 2024. Leur volume a atteint 878.834 tonnes, restant à un niveau stable par rapport à l'année précédente. La sardine (+21%) et le chinchard commun (+60%) ont le plus contribué à l'augmentation de la valeur de ces premières ventes.

Graphique 14. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES, JANV. 2023-DÉC. 2025

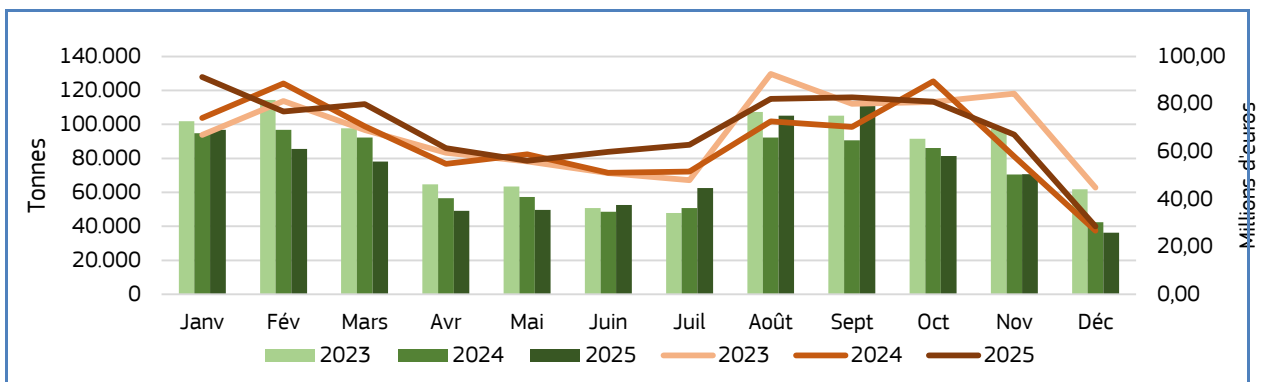


Tableau 14. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.- déc. 2025 vs janv.- déc. 2024, en %)
Danemark	Sprat	0,43 EUR/kg	0,47 EUR/kg	+8%
Irlande	Chinchard d'Europe	1,15 EUR/kg	1,19 EUR/kg	+3%
Portugal	Sardine	1,06 EUR/kg	1,22 EUR/kg	+15%

²⁰ Parmi les PEC « autres poissons de mer » en Suède, le corégone blanc constitue 99% de la valeur totale et 98% du volume total des premières ventes.

Thon et espèces apparentées

En 2025, la valeur des premières ventes de thon et d'espèces apparentées a atteint 331,6 millions d'euros, soit 6% de moins par rapport à l'année précédente. Leur volume a totalisé 89.476 tonnes, ce qui représente également une baisse de 7% par rapport à 2024. L'albacore (-42% en valeur et -40% en volume) et l'espadon (-6% et -7%) sont les deux espèces commerciales ayant le plus contribué à la chute de la valeur et du volume des premières ventes.

Graphique 15. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, JANV. 2023-DÉC. 2025**

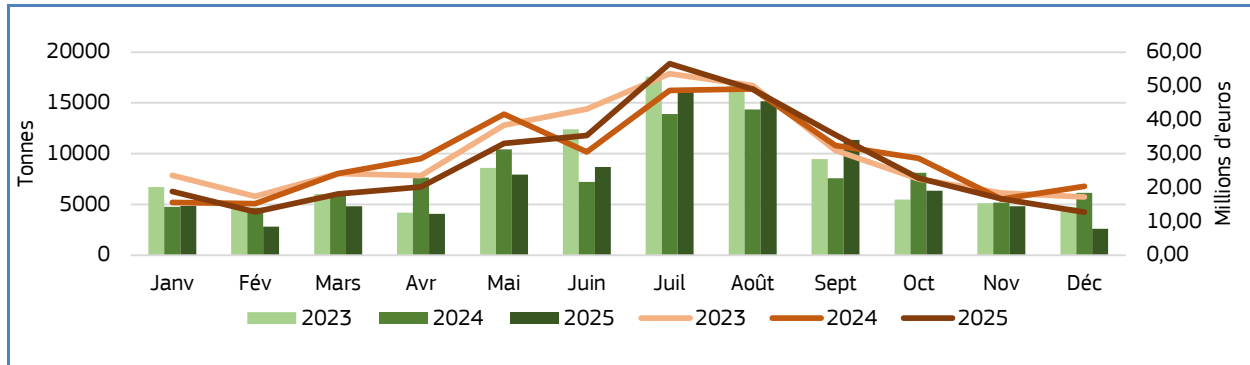



Tableau 15. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-déc. 2025	Tendance (janv.- déc. 2025 vs janv.- déc. 2024, en %)
Espagne	Albacore	2,68 EUR/kg	2,50 EUR/kg	-7%
Espagne	Listao	1,60 EUR/kg	1,53 EUR/kg	-4%
Espagne	Thon obèse	2,45 EUR/kg	2,41 EUR/kg	-2%

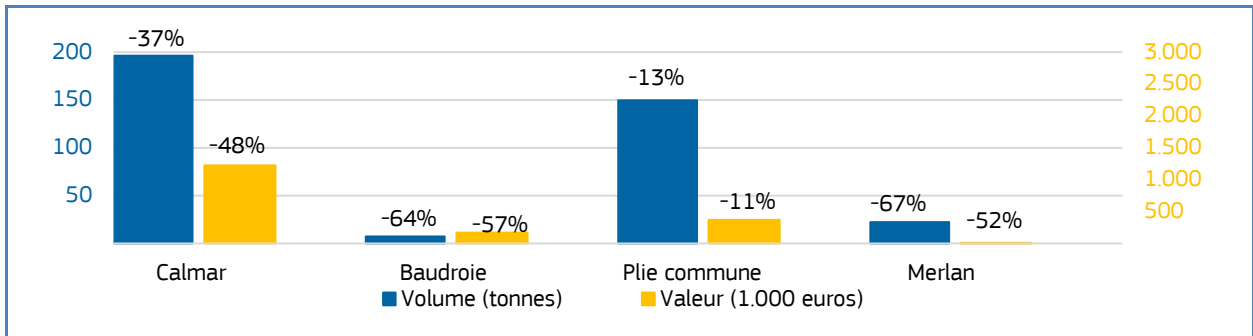
3.3. Premières ventes dans les pays déclarants²¹

Tableau 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE**

 Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	70,0 millions d'euros, -3%	12.510 tonnes, 0%	Valeur : calmar, plie commune, autres soles*. Volume : seiche, sole commune, raie.
Déc 2025 vs déc. 2024	7,0 millions d'euros, -15%	1.395 tonnes, -15%	Calmar, baudroie, plie commune, merlan.


²¹ Données de premières ventes mises à jour le 24-02-2026. Cette section porte sur l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date d'extraction et d'analyse de la base de données de l'EUMOFA.

Graphique 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, DÉCEMBRE 2025**

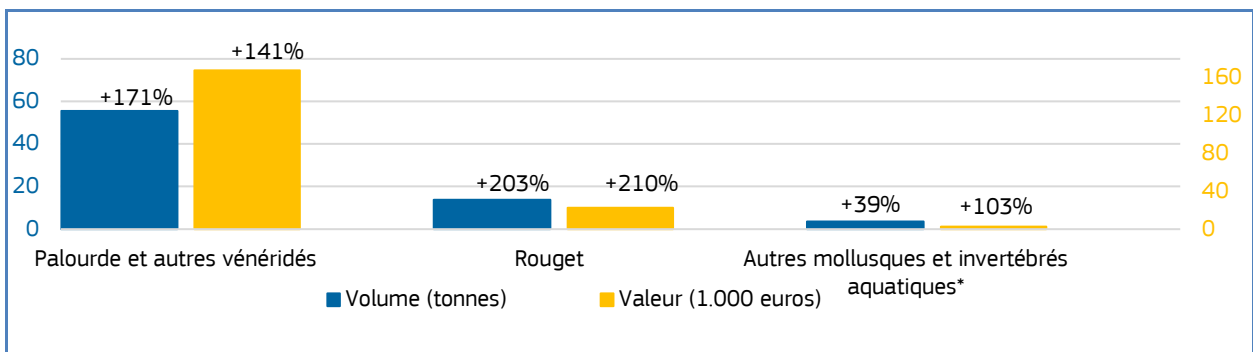


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.²²

Tableau 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE**

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	2,6 millions d'euros, +4%	3.084 tonnes, -3%	Valeur : sprat, palourde et autres vénérédés. Volume : autres mollusques et invertébrés aquatiques*, autres poissons de mer*, rouget.
Déc 2025 vs déc. 2024	0,2 million d'euros, +125%	75 tonnes, +108%	Palourde, rouget, autres mollusques et invertébrés aquatiques*.


Graphique 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, DÉCEMBRE 2025**



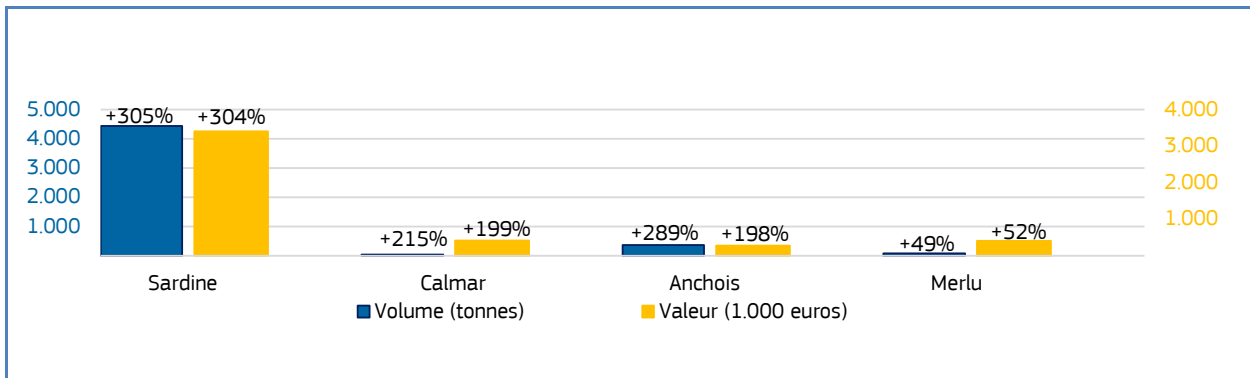
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

²² Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Tableau 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE**


 Croatie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	52,8 millions d'euros, +1%	36.813 tonnes, -7%	Valeur : sardine, calmar, autres poissons de mer*. Volume : anchois, merlu, maquereau.	En décembre 2025, la valeur (+304%) et le volume (+305%) des premières ventes de sardine ont connu une hausse sensible par rapport à décembre 2024 (+304% et +305%, respectivement). Cela est dû principalement aux conditions climatiques plus favorables dans l'Adriatique Nord, qui se sont traduites par davantage de jours de pêche qu'en décembre de l'année précédente, où les violents vents du nord (<i>bora</i>) avaient fortement limité les activités. En outre, le système mensuel de gestion des captures de petits pélagiques (sardine et anchois) permet aux navires de récupérer les capacités de pêche non utilisées une fois que les conditions s'améliorent. Cela explique la hausse spectaculaire des débarquements et de la valeur des premières ventes.
Déc 2025 vs déc. 2024	6,5 millions d'euros, +128%	5.391 tonnes, +247%	Sardine, calmar, anchois, merlu.	

Graphique 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE, DÉCEMBRE 2025**

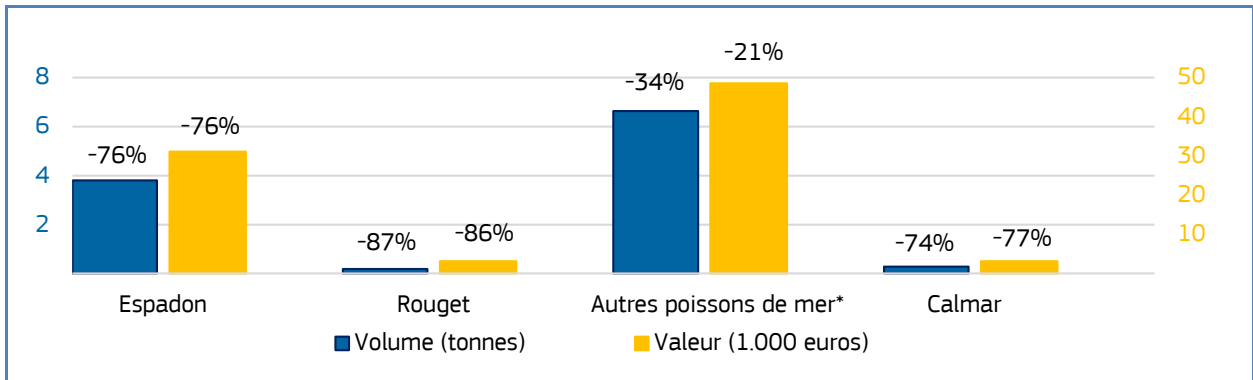


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE**


 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	2,4 millions d'euros, -24%	562 tonnes, -6%	Autres dorades*, espadon, rouget.
Déc 2025 vs déc. 2024	0,2 million d'euros, -50%	22 tonnes, -47%	Espadon, rouget, autres poissons de mer*, calmar.

Graphique 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, DÉCEMBRE 2025**



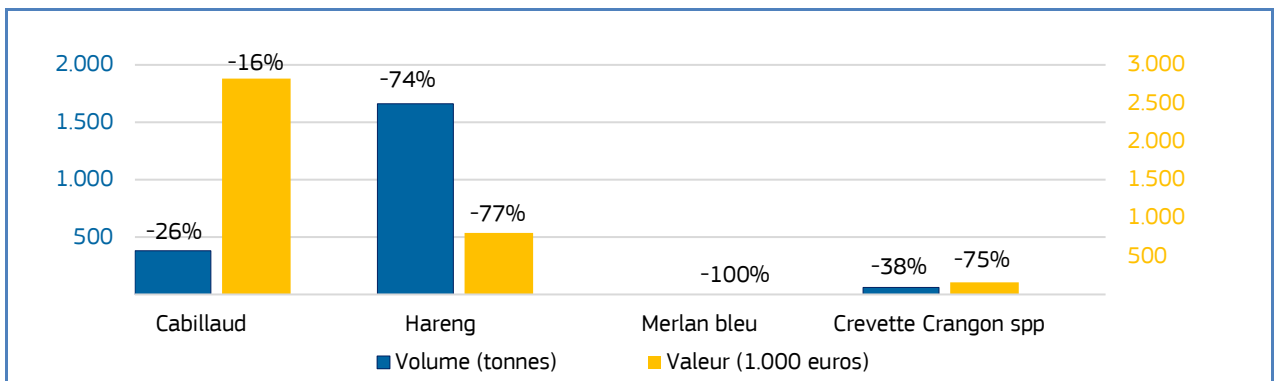
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK**

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	479,6 millions d'euros, -4%	670.044 tonnes, -2%	Hareng, maquereau, plie commune, merlan bleu.
Déc 2025 vs déc. 2024	18,0 millions d'euros, -13%	10.048 tonnes, -43%	Cabillaud, hareng, merlan bleu, crevette <i>Crangon</i> spp.


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Graphique 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, DÉCEMBRE 2025**



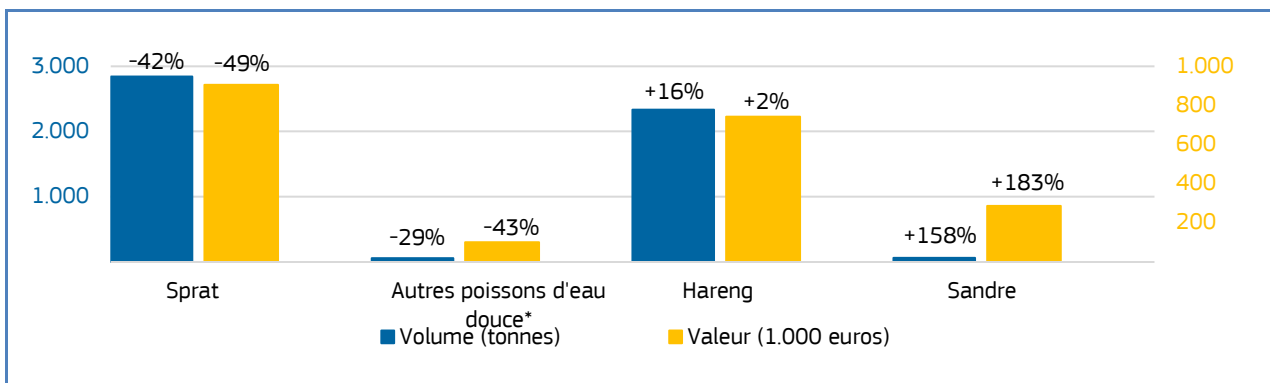
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE**

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	22,5 millions d'euros, -29%	55.052 tonnes, -15%	Sprat, hareng, autres poissons d'eau douce*, flet d'Europe.
Déc 2025 vs Déc. 2024	2,1 millions d'euros, -26%	5.330 tonnes, -24%	Sprat, autres poissons d'eau douce*, hareng, sandre.

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, DÉCEMBRE 2025**

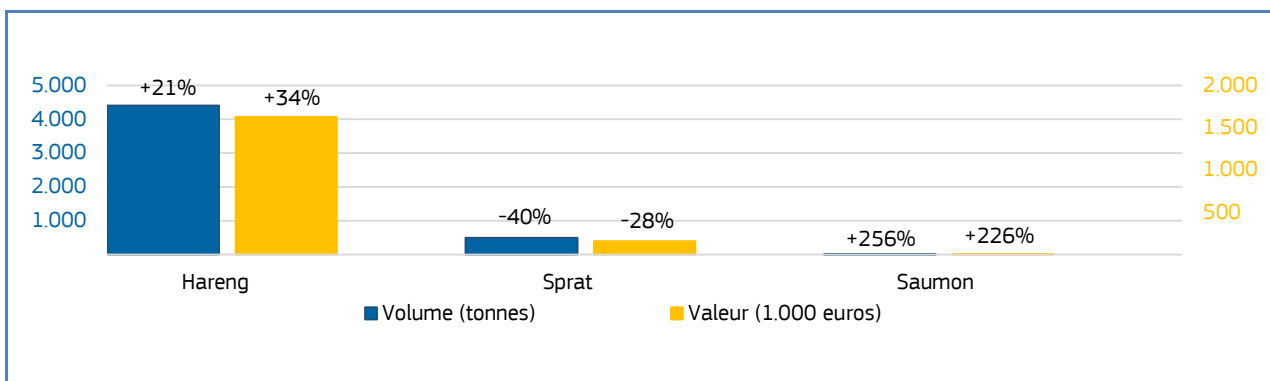


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE**


 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	16,3 millions d'euros, -3%	58.649 tonnes, +26%	Valeur : sprat, hareng, saumon, cabillaud. Volume : hareng.
Déc 2025 vs Déc. 2024	1,8 million d'euros, +25%	4.905 tonnes, +10%	Hareng, saumon Le sprat a constitué la principale valeur d'ajustement dans les ventes totales.

Graphique 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, DÉCEMBRE 2025**

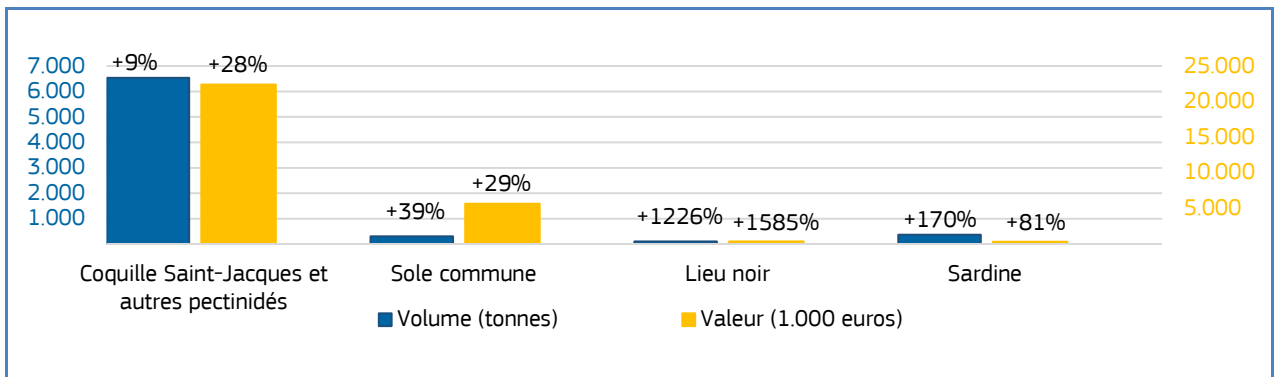


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 23. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE**


 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	718,6 millions d'euros, -1%	246,0 tonnes, +3%	Valeur : calmar, langoustine, sole commune, lieu noir. Volume : sardine, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, poulpe.
Déc 2025 vs Déc. 2024	84,9 millions d'euros, +4%	17.665 tonnes, +4%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, sole commune, lieu noir, sardine.

Graphique 23. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, DÉCEMBRE 2025**

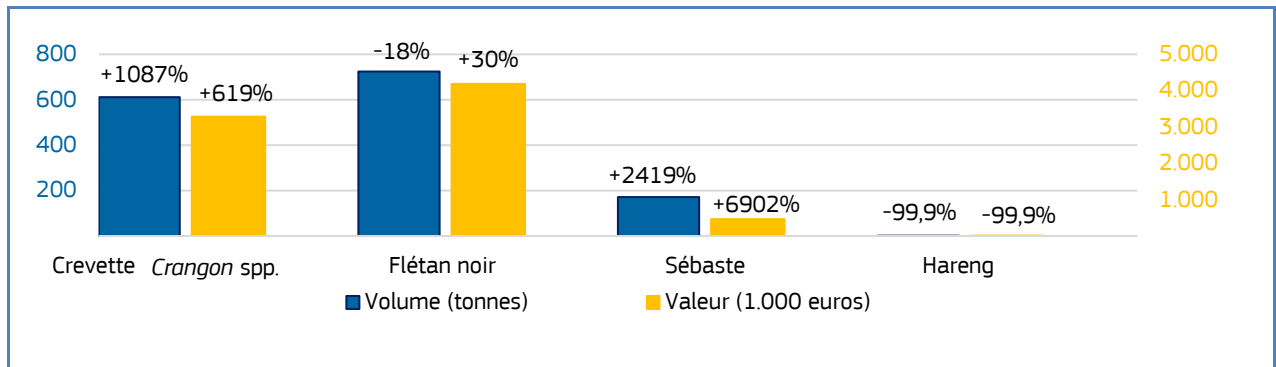


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 24. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE**


 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	75,3 millions d'euros, +32%	14.585 tonnes, -46%	Valeur : crevette <i>Crangon</i> spp. Volume : merlan bleu, hareng, maquereau.	En Allemagne, le secteur du rouget a enregistré une hausse exceptionnelle en décembre 2025 par rapport au même mois de l'année précédente : +6.902% en valeur et +2.419% en volume. Cette formidable progression reflète un changement de stratégie suite à la modernisation de la flotte en 2025, qui a inclus notamment le déploiement de deux grands navires industriels rendant possible de plus longs déplacements. Malgré le pic de décembre, la production totale de novembre à décembre est restée généralement stable d'une année sur l'autre, dans un contexte marqué par un stock sain et une pression de pêche durable.
Déc 2025 vs Déc. 2024	9,3 millions d'euros, +45%	1.744 tonnes, -46%	Crevette <i>Crangon</i> spp., flétan noir, rouget, hareng.	

Graphique 24. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, DÉCEMBRE 2025**

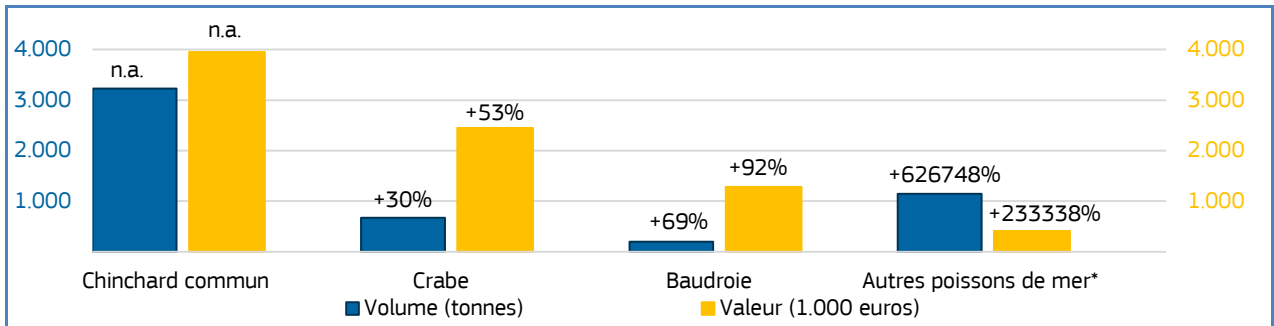


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE**


 Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	224,5 millions d'euros, -10%	186.448 tonnes, -1%	Maquereau, thon blanc, autres mollusques et invertébrés aquatiques*, sprat.
Déc 2025 vs Déc. 2024	16,5 millions d'euros, +34%	7.405 tonnes, +24%	Chinchard d'Europe, crabe, baudroie, autres poissons de mer*.

Graphique 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, DÉCEMBRE 2025**

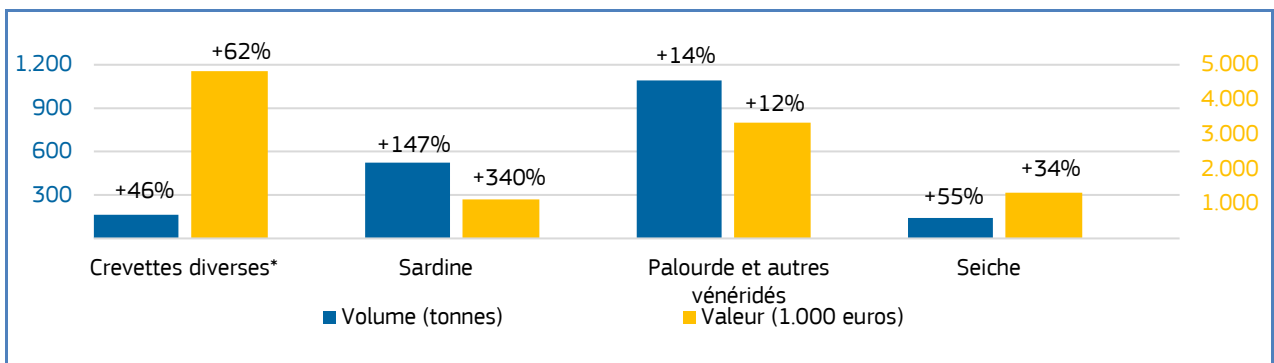


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE**


 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	245,0 millions d'euros, -13%	53.998 tonnes, -12%	Crevettes diverses*, palourde et autres vénérédés, sardine, anchois, poulpe.
Déc 2025 vs Déc. 2024	28,6 millions d'euros, +12%	4.960 tonnes, +7%	Crevettes diverses*, sardine, palourde et autres vénérédés, seiche.

Graphique 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, DÉCEMBRE 2025**

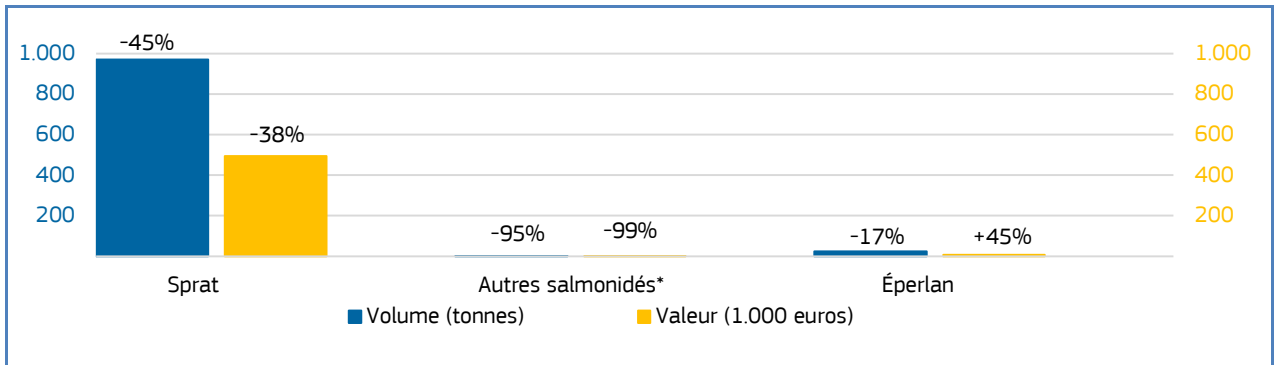


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 27. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**


 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	14,1 millions d'euros, -3%	39.432 tonnes, -1%	Sprat, autres poissons d'eau douce*, autres poissons de mer*.
Déc 2025 vs Déc. 2024	1,5 million d'euros, -2%	3.633 tonnes, -7%	Hareng, autres salmonidés*, éperlan.

Graphique 27. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, DÉCEMBRE 2025**

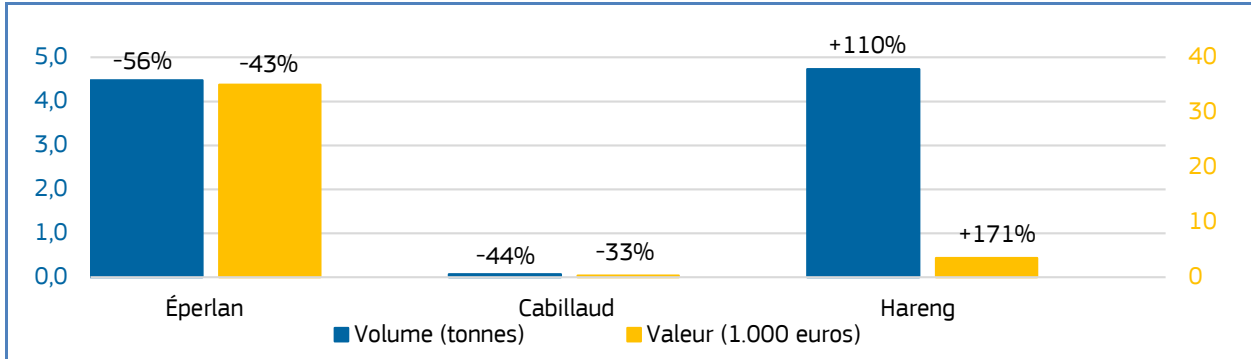


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 28. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE**

 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	0,3 million d'euros, -44%	222 tonnes, -32%	Éperlan, turbot, autres poissons de fond*, autres poissons d'eau douce*.
Déc 2025 vs Déc. 2024	0,04 million d'euros, -36%	11 tonnes, -17%	Éperlan, cabillaud, hareng.

Graphique 28. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, DÉCEMBRE 2025**

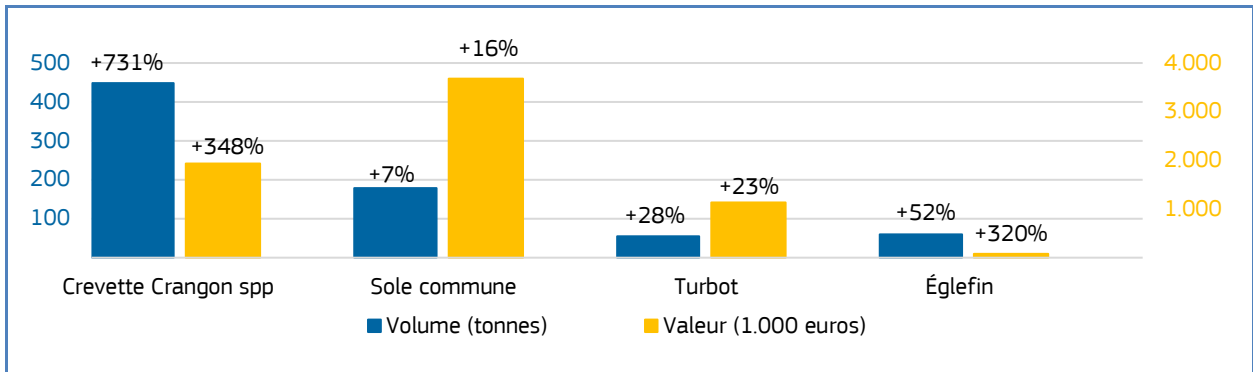


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 29. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS**


 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	133,8 millions d'euros, -10%	26.682 tonnes, +14%	Valeur : crevette <i>Crangon</i> spp., sole commune, calmar, plie commune. Volume : maquereau, chinchard commun, flet d'Europe.
Déc 2025 vs Déc. 2024	9,9 millions d'euros, +27%	1.584 tonnes, +39%	Crevette <i>Crangon</i> spp., sole commune, turbot, églefin.

Graphique 29. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, DÉCEMBRE 2025**

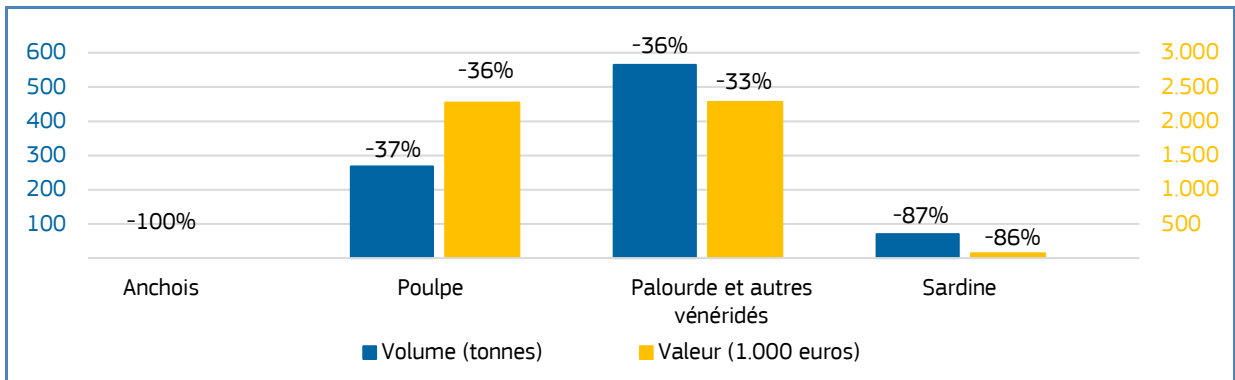


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL**


 Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	288,7 millions d'euros, -2%	113.435 tonnes, -1%	Palourde et autres vénérédés, sabre, chinchard commun.
Déc 2025 vs Déc. 2024	14,4 millions d'euros, -35%	2.814 tonnes, -42%	Anchois, poulpe, palourde et autres vénérédés, sardine.

Graphique 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, DÉCEMBRE 2025**

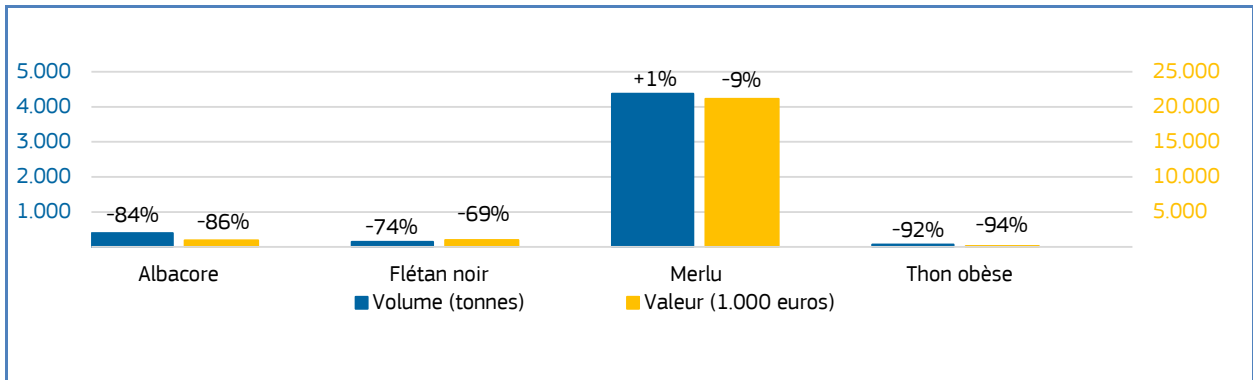


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE**


 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	1.344,7 millions d'euros, -6%	368.447 tonnes, -8%	Albacore, merlu, merlan bleu.
Déc 2025 vs Déc. 2024	106,2 millions d'euros, -12%	17.547 tonnes, -19%	Albacore, flétan noir, merlu, thon obèse.

Graphique 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, DÉCEMBRE 2025**

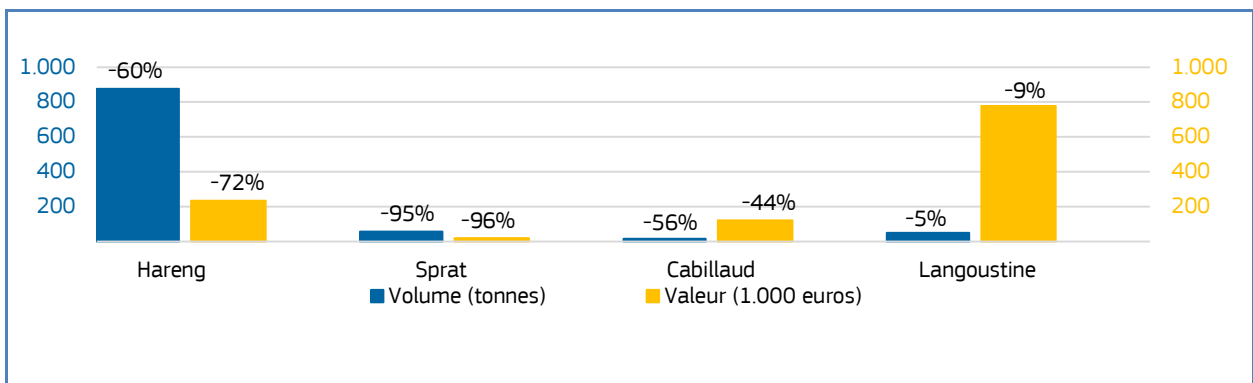


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE**


 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	75,2 millions d'euros, -18%	84.262 tonnes, -22%	Sprat, autres poissons de fond*, hareng.
Déc 2025 vs Déc. 2024	3,1 millions d'euros, -26%	1.162 tonnes, -68%	Hareng, sprat, cabillaud, langoustine.

Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, DÉCEMBRE 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 33. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES DANS LES ÎLES FÉROÉ**

 Îles Féroé	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	497,6 millions d'euros, -6%	568.965 tonnes, -12%	Hareng, maquereau, merlan bleu, rouget.
Déc 2025 vs Déc. 2024	29,2 millions d'euros, -29%	20.218 tonnes, -39%	Hareng, maquereau, cabillaud, merlan bleu.

Graphique 33. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES DANS LES ÎLES FÉROË, DÉCEMBRE 2025**

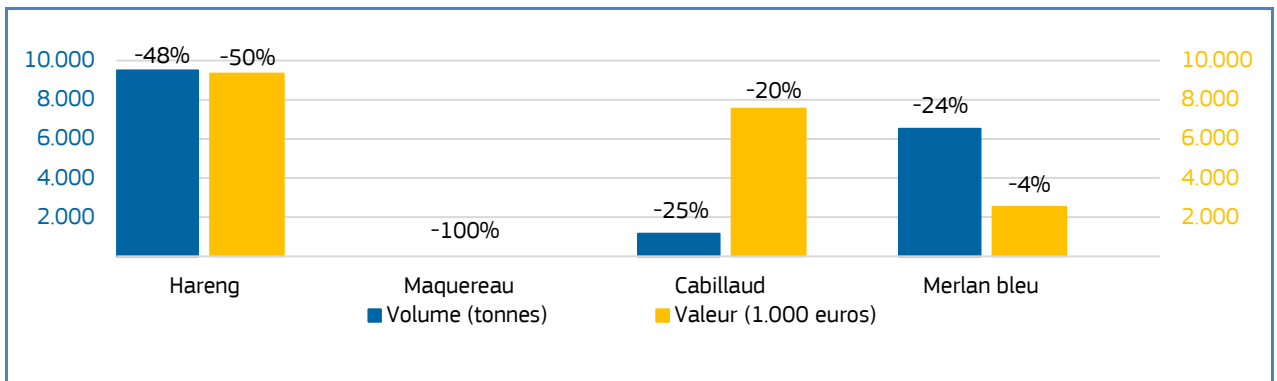

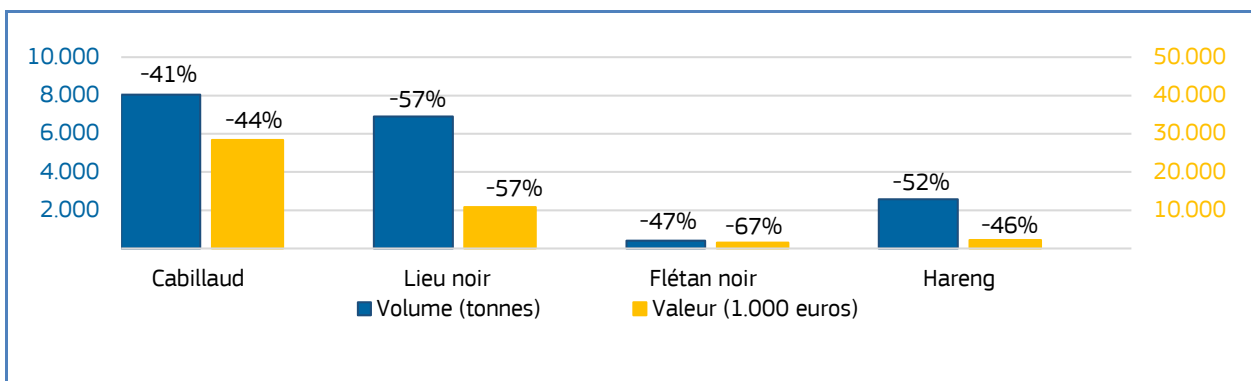


Tableau 34. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE**


 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	3,0 milliards d'euros, -2%	2.381.240 tonnes, -12%	Hareng, petits pélagiques divers*, cabillaud, maquereau.
Déc 2025 vs Déc. 2024	75,3 millions d'euros, -33%	41.982 tonnes, -26%	Cabillaud, lieu noir, flétan noir, hareng.

Graphique 34. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, DÉCEMBRE 2025**

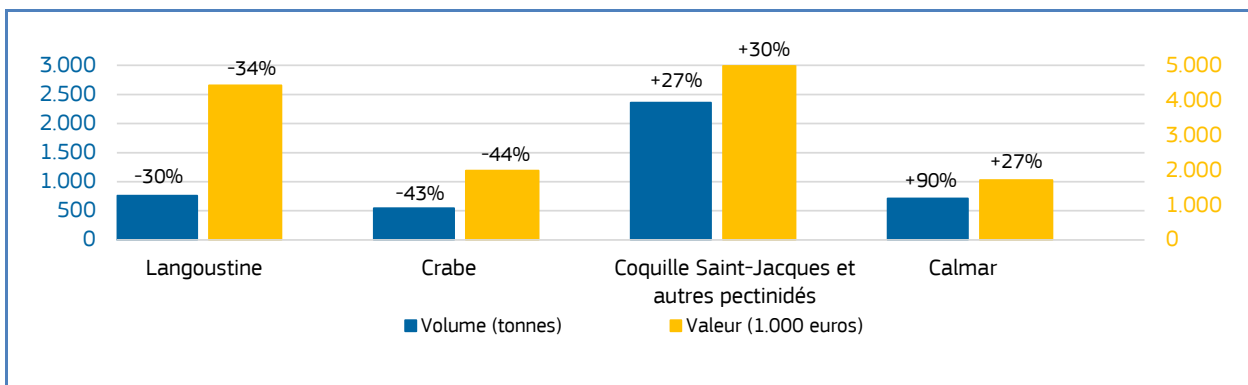


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 35. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, DÉCEMBRE 2025**

 Royaume-Uni	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-déc 2025 vs Janv-déc 2024	708,6 millions d'euros, 0%	353.818 tonnes, -3%	Valeur : maquereau, langoustine, églefin. Volume : maquereau, merlan bleu, hareng.
Déc 2025 vs Déc. 2024	35,5 millions d'euros, -4%	11.412 tonnes, +1%	Valeur : Langoustine, crabe Volume : coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, calmar.

Graphique 35. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, DÉCEMBRE 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

De janvier à décembre 2025, les importations extra-UE ont augmenté de 6% en valeur et de 9% en volume par rapport à la même période en 2024. Les PEC ayant le plus contribué à la hausse de leur valeur sont les crevettes d'eau chaude (+24%) et le poulpe (+26%). De même, le volume a surtout progressé grâce aux crevettes d'eau chaude (+21%) et au saumon (+5%).

Augmentation de la valeur et du volume : une hausse de la valeur et du volume des importations extra-UE a été observée en Belgique, en Bulgarie, en Croatie, à Chypre, en République tchèque, en Estonie, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, à Malte, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, en Espagne et en Suède. C'est à Malte que la valeur a le plus progressé en termes absolus, sous la poussée du maquereau (+109%), du thon rouge (+21%) et de la sardine (+403%). La Croatie a enregistré la plus forte hausse du volume, particulièrement sensible dans le cas de la sardine (+2.311%) et du maquereau (+2.740%).

Baisse de la valeur et du volume : l'Autriche, la Lituanie et la Slovaquie ont connu une baisse de leurs importations extracommunautaires, à la fois en valeur et en volume. En termes absolus, la chute la plus importante (en valeur et en volume) s'est produite en Lituanie, en raison du saumon (-47% en valeur et en volume) et du cabillaud (-96% et -97%).

Tableau 36. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)²³**

Pays	Janvier-décembre 2024			Janvier-décembre 2025			Évolution par rapport à la période janvier-décembre 2024		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	11.194	72,0	6,43	10.542	71,5	6,78	-6%	-1%	5%
Belgique	138.042	874,6	6,34	152.148	975,9	6,41	10%	12%	1%
Bulgarie	14.118	37,0	2,62	14.534	42,3	2,91	3%	14%	11%
Croatie	7.914	35,7	4,51	23.363	43,4	1,86	195%	22%	-59%
Chypre	6.595	41,8	6,34	7.244	44,5	6,14	10%	6%	-3%
Rép. tchèque	14.391	65,5	4,55	17.770	80,6	4,53	23%	23%	0%
Danemark	839.391	3302,4	3,93	951.598	3252,6	3,42	13%	-2%	-13%
Estonie	9.634	52,1	5,41	11.167	58,7	5,25	16%	13%	-3%
Finlande	48.834	320,8	6,57	49.579	310,0	6,25	2%	-3%	-5%
France	587.454	3215,8	5,47	596.624	3189,1	5,35	2%	-1%	-2%
Allemagne	332.016	1557,7	4,69	434.018	1871,6	4,31	31%	20%	-8%
Grèce	133.191	518,9	3,90	156.828	611,3	3,90	18%	18%	0%
Hongrie	2.322	9,8	4,20	2.725	12,3	4,51	17%	26%	7%
Irlande	160.448	209,3	1,30	225.421	241,8	1,07	40%	16%	-18%
Italie	463.916	2728,1	5,88	493.731	2970,9	6,02	6%	9%	2%
Lettonie	25.292	60,0	2,37	21.995	68,8	3,13	-13%	15%	32%
Lituanie	52.549	183,0	3,48	47.642	159,3	3,34	-9%	-13%	-4%
Luxembourg	7	0,57	78,22	4	0,84	213,56	-46%	48%	173%
Malte	19.293	40,8	2,12	32.931	53,2	1,62	71%	30%	-24%
Pays-Bas	690.042	3560,5	5,16	693.973	3895,5	5,61	1%	9%	9%
Pologne	265.015	1131,4	4,27	266.939	1199,2	4,49	1%	6%	5%

²³ Entre janvier et décembre 2025, les 27 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des données d'importation pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des produits enregistrés par les EM dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.



Portugal	171.026	772,1	4,51	186.735	874,2	4,68	9%	13%	4%
Roumanie	19.687	87,4	4,44	21.297	98,7	4,63	8%	13%	4%
Slovaquie	5.312	16,7	3,14	4.702	15,8	3,37	-11%	-5%	7%
Slovénie	7.450	29,2	3,92	7.168	29,7	4,14	-4%	2%	6%
Espagne	1.194.667	5.610,4	4,70	1.274.330	6118,1	4,80	7%	9%	2%
Suède	709.093	5.258,0	7,42	764.615	5318,3	6,96	8%	1%	-6%
UE-27	5.928.894	29.791	5,02	6.469.626	31.608	4,89	9%	6%	-3%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Augmentation de la valeur et du volume : les bivalves, les céphalopodes, les crustacés, les poissons d'eau douce, les poissons de fond, les petits pélagiques ainsi que le thon et espèces apparentées sont les groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. Les céphalopodes ont enregistré la plus forte hausse de valeur. Dans ce groupe, le poulpe (+26%) et les autres céphalopodes (+47%) ont le plus contribué à cette croissance. D'autre part, l'accroissement du volume des petits pélagiques a profité de la poussée de la sardine (+59%).

Baisse de la valeur : seuls les salmonidés ont connu une diminution de la valeur de leurs importations extra-UE, principalement en raison du saumon (-5%).

Réduction du volume : les poissons plats et les autres poissons de mer ont enregistré une chute du volume de leurs importations extra-UE, essentiellement en raison du recul du flétan noir (-8%) et du bar commun (-32%), respectivement.

Tableau 37. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

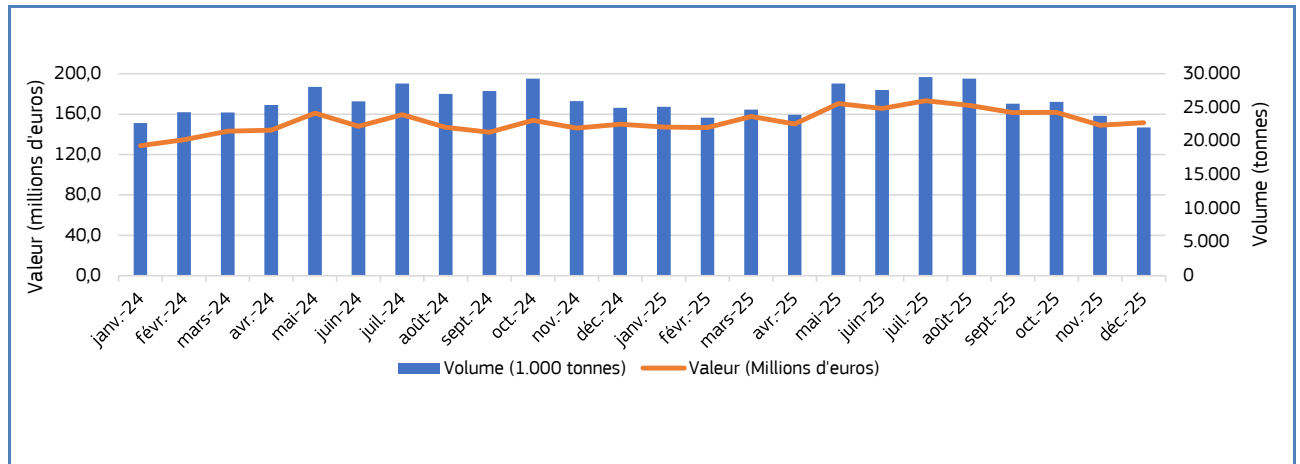
Groupe de produits	Janvier-décembre 2024			Janvier-décembre 2025			Évolution par rapport à la période janvier-décembre 2024			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	668,2	137.140	4,87	725,7	145.042	5,00	9%	6%	3%	Palourde et autres vénéridés, autres moules.
Céphalopodes	2.888,0	514.454	5,61	3.398,0	555.344	6,12	18%	8%	9%	Poulpe, autres céphalopodes.
Crustacés	4.546,8	665.739	6,83	5.032,1	723.421	6,96	11%	9%	2%	Crevettes d'eau chaude, langoustine.
Poissons plats	493,2	93.690	5,26	492,4	91.957	5,35	0%	-2%	2%	Flétan noir, autres poissons plats.
Poissons d'eau douce	565,7	141.206	4,01	577,2	150.240	3,84	2%	6%	-4%	Tilapia, siluriformes d'eau douce.
Poissons de fond	4.434,7	1.069.301	4,15	5.004,7	1.115.011	4,49	13%	4%	8%	Cabillaud, lieu d'Alaska.
Autres poissons de mer	1.758,5	313.637	5,61	1.903,8	309.243	6,16	8%	-1%	10%	Autres poissons de mer, baudroie.
Salmonidés	8.620,6	1.075.864	8,01	8.235,3	1.132.023	7,27	-4%	5%	-9%	Saumon.
Petits pélagiques	1.060,4	438.119	2,42	1.243,0	480.118	2,59	17%	10%	7%	Maquereau, hareng.
Thon et espèces apparentées	3.171,6	675.689	4,69	3.357,2	721.791	4,65	6%	7%	-1%	Listao, thons divers.

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

4.1. Importations extracommunautaires d'espèces de la catégorie « autres poissons de mer » dans les États membres de l'UE

Entre janvier et décembre 2025, les importations extracommunautaires d'espèces de la catégorie « autres poissons de mer » ont atteint une valeur de 1,9 million d'euros et un volume de 309.243 tonnes, soit une hausse de 8% et de 1%, respectivement, par rapport à la même période en 2024.

Graphique 36. **VALEUR, VOLUME ET PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE D'ESPÈCES DE LA CATÉGORIE « AUTRES POISSONS DE MER », JANV. 2024-DÉC. 2025 (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

En termes de valeur et de volume, ces importations ont atteint un pic entre mai, juillet et octobre.

Entre janvier et décembre 2025, l'Espagne (20%), l'Italie (18%) et la France (15%) ont importé la plus grande quantité d'autres poissons de mer de l'Union européenne, soit 51% au total.

Tableau 38. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA CATÉGORIE « AUTRES POISSONS DE MER »**

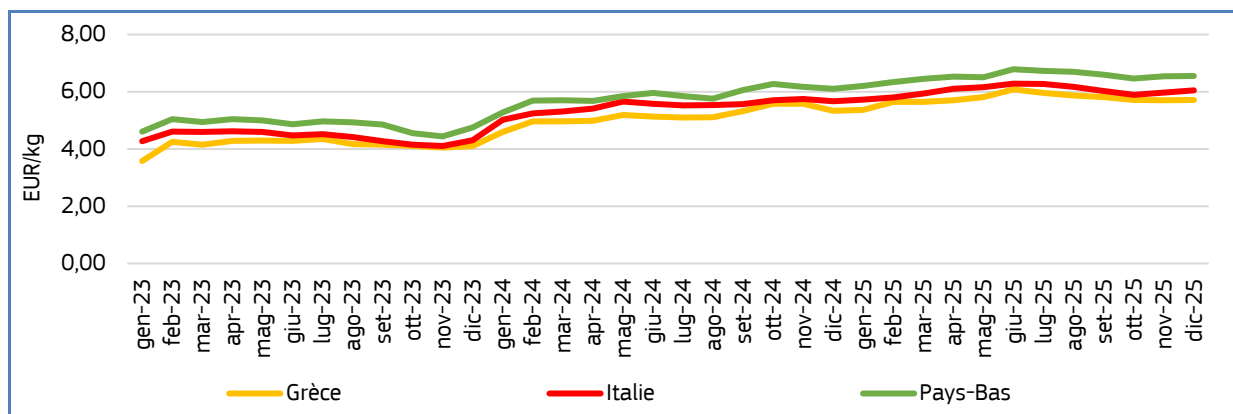
État membre de l'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv-déc 2024	Janv-déc 2025	Tendance en %	Janv-déc 2024	Janv-déc 2025	Tendance en %	
Espagne	344,2	318,3	-8%	70.089	61.118	-13%	Autres poissons de mer.
Italie	362,5	431,4	19%	52.158	56.383	8%	Autres poissons de mer.
France	227,5	241,2	6%	38.001	40.855	8%	Autres poissons de mer.

4.2. Importations extracommunautaires de dorade royale dans les États membres de l'UE

En termes de valeur, les autres poissons de mer ont été les principaux produits importés dans le groupe homonyme « autres poissons de mer » (représentant 66% de la valeur totale). La dorade royale arrive en deuxième position (14%). En raison de la granularité des données, il s'avère impossible d'isoler un produit spécifique dans la catégorie « autres poissons de mer ». C'est la raison pour laquelle la dorade royale, deuxième espèce la plus importée du groupe, sera étudiée dans cette rubrique.

L'analyse des prix ci-dessous porte sur les principaux importateurs communautaires de dorade royale en provenance de pays tiers : l'Italie, la Grèce et les Pays-Bas.

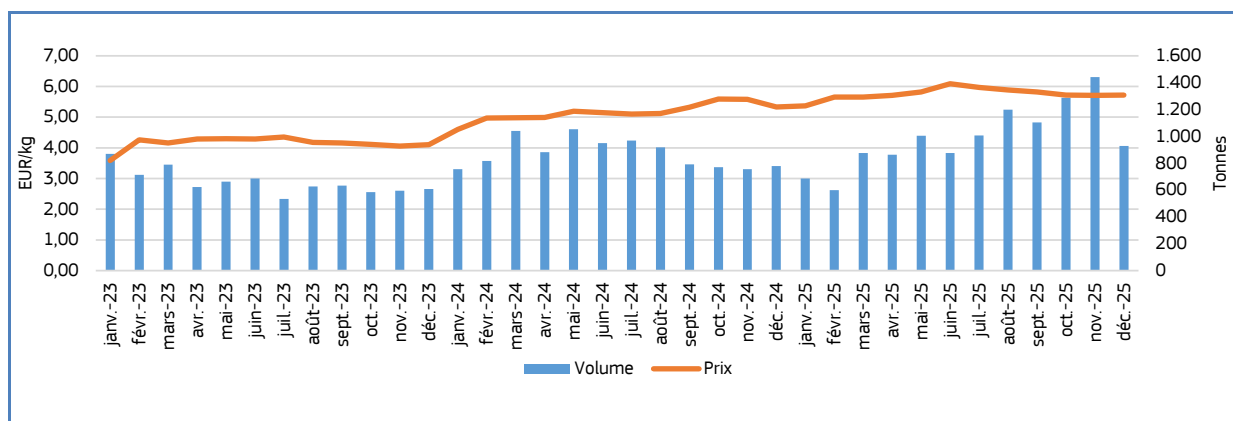
Graphique 37. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN ITALIE, EN GRÈCE ET AUX PAYS-BAS (JANV. 2023-DÉC. 2025)**



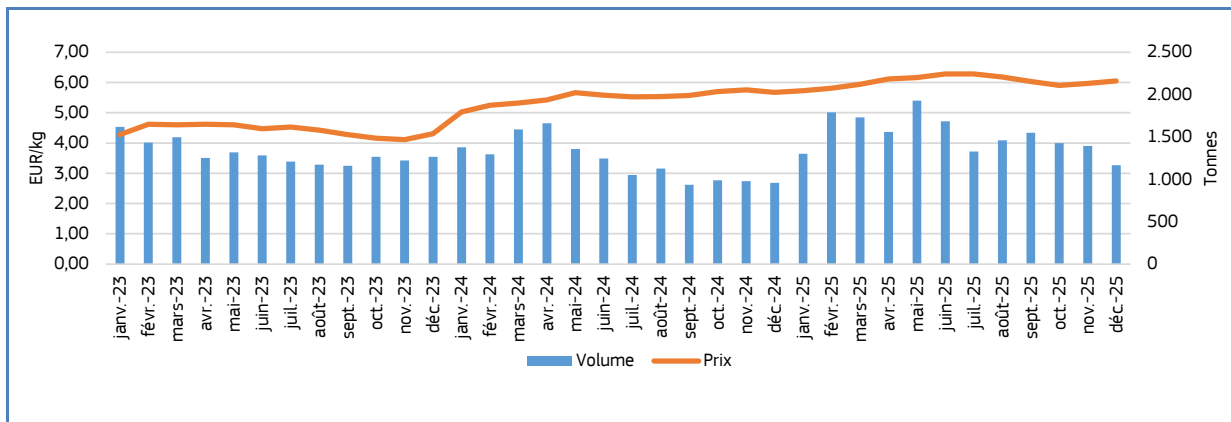
Entre janvier 2023 et décembre 2025, le prix de la dorade royale a fluctué et augmenté dans les trois pays analysés : +17% en Grèce, +12% en Italie et +13% aux Pays-Bas. De janvier à décembre 2025, la Grèce en a importé 11.870 tonnes, soit 13% de plus que durant la même période en 2024, tandis que leur prix augmentait de 12%. Près de 100% du volume provenait de la Turquie.

Au cours de la même période, l'Italie a importé 18.327 tonnes de dorade royale (26% de plus qu'en 2024), pour un prix supérieur de 10% à celui de l'année précédente. La plupart de ces importations étaient originaires de la Turquie (77% du volume total) et de l'Albanie (18%). Aux Pays-Bas, 5.431 tonnes de cette espèce ont été importées en 2025, presque exclusivement en provenance de Turquie. Les volumes importés ont augmenté de 13% et les prix de 12%. Les importations italiennes de dorade royale ont atteint un pic entre janvier et avril. Aux Pays-Bas, ce pic s'est produit entre janvier et octobre. Aucune tendance particulière n'a été observée à l'égard des importations grecques.

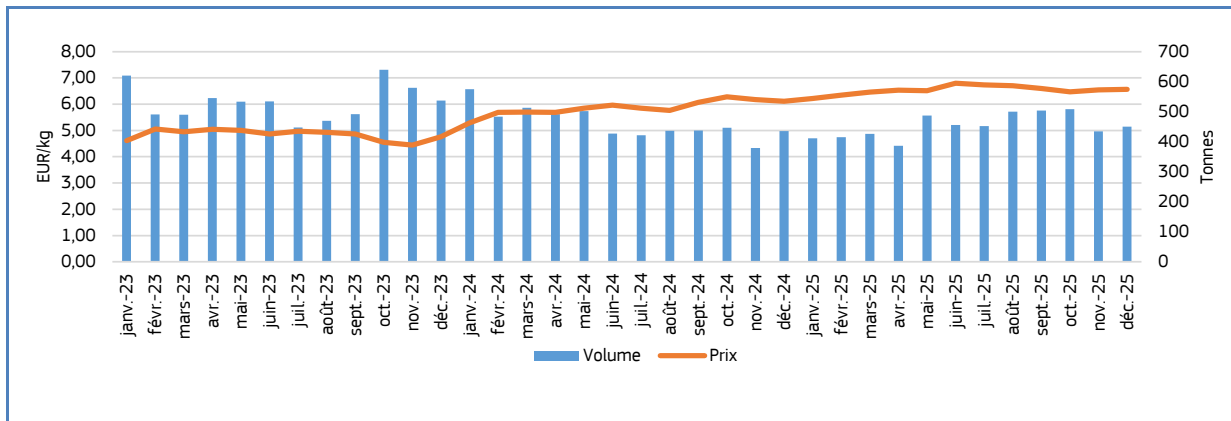
Graphique 38. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN GRÈCE, JANV. 2023-DÉC. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 39. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN ITALIE, JANV. 2023-DÉC. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 40. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE AUX PAYS-BAS, JANV. 2023-DÉC. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



4.3. Importations extra-UE de dorade royale par pays d'origine

Entre janvier et décembre 2025, les importations communautaires de dorade royale²⁴ ont suivi une tendance à la baisse, à la fois en volume (-5%) et en valeur (+5%), par rapport à la même période en 2024. L'Union européenne en a importé 43.568 tonnes en 2025, pour une valeur de 269,7 millions d'euros, en provenance de Turquie (89%), d'Albanie (8%), de Tunisie (2%) et du Maroc (1%). Les importations originaires de la plupart de ces pays ont augmenté par rapport à la même période en 2024, à l'exception de la Turquie (-5%) et du Maroc (-64%). Pendant cette période, une hausse a également été enregistrée pour celles en provenance d'Israël (+68%) et d'Algérie (+104%).

Tableau 39. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE PAR PAYS D'ORIGINE EN 2025 (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

Pays	Janv-déc 2023		Janv-déc 2024		Janv-déc 2025		Janv-déc 2025/2024	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Turquie	187,4	40.713	229,0	40.924	242,4	38.806	6%	-5%
Albanie	13,1	3.110	14,4	2.990	17,1	3.340	19%	12%
Tunisie	2,9	659	4,2	789	5,4	864	28%	10%
Maroc	2,2	215	9,0	1.358	4,0	492	-55%	-64%
Autres	0,3	41	0,2	32	0,7	66	201%	107%
Total	205,8	44.737	256,9	46.092	269,7	43.568	5%	-5%

²⁴ 03028530 - Dorade royale (*Sparus aurata*) fraîche ou réfrigérée.
03038955 - Dorade royale (*Sparus aurata*) congelée.

5. CONSOMMATION

5.1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel²⁵. Elles couvrent la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture dans une sélection d'États membres.

En décembre 2025, par rapport au même mois de l'année précédente, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur au Danemark, en France, au Portugal et en Espagne. En revanche, elle a diminué en Allemagne, en Irlande et en Suède, aussi bien en valeur qu'en volume. La Hongrie a connu une réduction du volume et une hausse de la valeur, tandis que les Pays-Bas et la Pologne enregistraient une augmentation de la valeur tout en maintenant un volume stable.

C'est au Portugal et en Espagne que la consommation a le plus progressé par rapport à 2024, à la fois en volume (5% et 2%, respectivement) et en valeur (13% et 9%). À l'opposé, l'Irlande est le pays où la chute a été la plus importante en volume (-19%) et en valeur (-15%).

Tableau 40. **BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant en 2023* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Décembre 2023		Décembre 2024		Décembre 2025		Évolution entre décembre 2024 et décembre 2025	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	1.109	24,50	1.231	27,10	1.244	27,57	1%	2%
France	32,14	23.450	318,44	21.977	302,41	22.205	314,89	1%	4%
Allemagne	12,08	6.363	102,29	6.420	101,99	6.347	101,18	-1%	-1%
Hongrie	5,83	1.439	12,88	1.362	10,87	1.344	12,03	-1%	11%
Irlande*	20,00	939	18,55	1.161	22,30	938	18,93	-19%	-15%
Italie	30,38	32.157	417,39	29.744	403,59	28.636	412,33	-4%	2%
Pays-Bas**	19,90	3.790	83,44	3.456	77,40	3.467	78,64	0%	2%
Pologne	13,67	10.879	102,70	11.474	107,09	11.471	114,28	0%	7%
Portugal	53,61	5.958	54,26	3.861	38,25	4.070	43,32	5%	13%
Espagne	40,68	43.876	481,12	38.949	452,77	39.700	491,55	2%	9%
Suède	10,00	1.032	15,94	859	12,95	851	13,28	-1%	3%

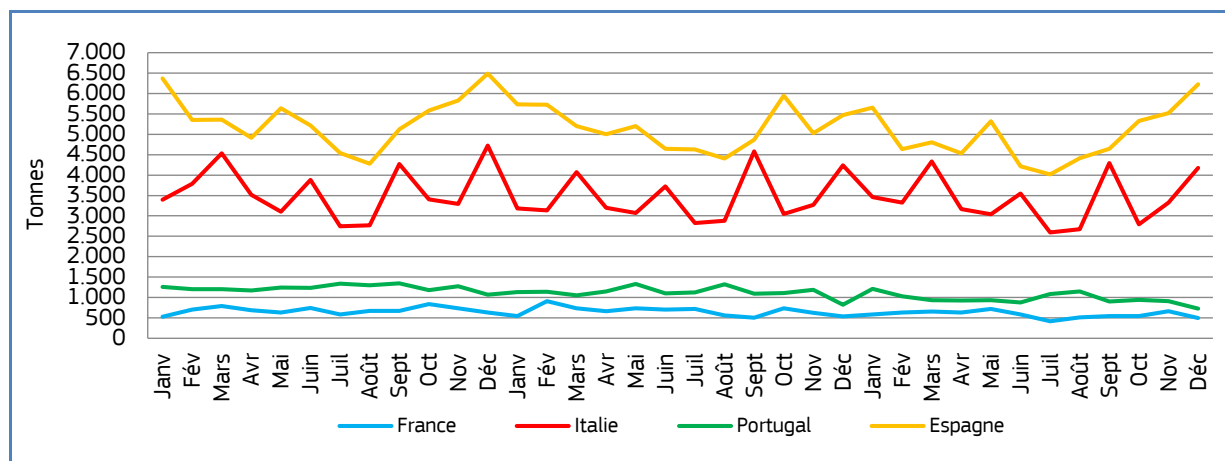
* Les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur des données et des estimations. Dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un * au graphique ci-dessus : Hongrie : Institut de l'économie agricole ; Pays-Bas : Office néerlandais de commercialisation du poisson ; Pologne : Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche ; Danemark : bien que l'Agence danoise des pêches n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indiquent que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV ; Irlande : bien que l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'ait fourni aucune estimation, l'EUMOFA a estimé que la consommation apparente moyenne par habitant a atteint près de 20,00 kg EPV au cours des trois dernières années ; Suède : le Conseil suédois de l'agriculture n'a fourni aucune estimation. Néanmoins, l'Institut suédois de recherche RISE a indiqué que la consommation a atteint 10 kg EPC par habitant (ou 1,6 portion par personne et par semaine) en 2023.

²⁵ Dernière mise à jour : 26-02-2026.

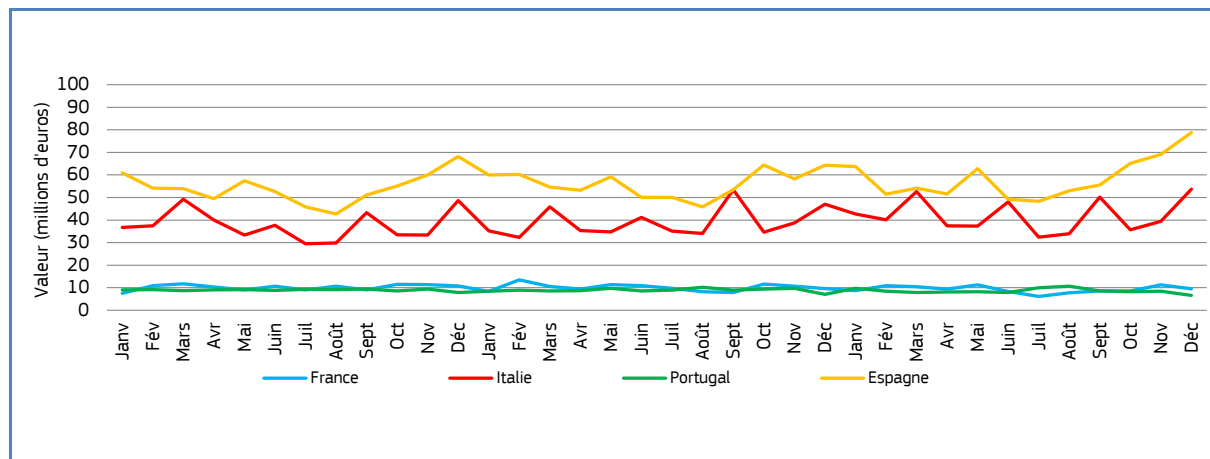
5.2. Bilan de la consommation des ménages²⁶ en autres poissons de mer dans l'UE

Les données sur la consommation des ménages en autres poissons de mer, recueillies par l'EUMOFA, font l'objet d'un suivi dans dix²⁷ États membres, dont la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, qui sont les principaux pays consommateurs. Les espèces contrôlées sont la baudroie (*Lophius piscatorius*) et la dorade royale (*Sparus aurata*) en France ; le bar commun (*Dicentrarchus labrax*) et la dorade royale en Italie ; le sabre (*Aphanopus carbo*), le bar commun et la dorade royale au Portugal ; la baudroie, le bar commun et la dorade royale en Espagne.

Graphique 41. **ACHATS D'AUTRES POISSONS DE MER (EN VALEUR) PAR LES MÉNAGES FRANÇAIS, PORTUGAIS ET ESPAGNOLS, JANV. 2023-DÉC. 2025**



Graphique 42. **ACHATS D'AUTRES POISSONS DE MER (EN VOLUME) PAR LES MÉNAGES FRANÇAIS, PORTUGAIS ET ESPAGNOLS, JANV. 2023-DÉC. 2025**



²⁶ Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. On ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peut ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

²⁷ Danemark, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Suède.

5.3. Tendances de la consommation des ménages en dorade royale, principale espèce consommée dans la catégorie « autres poissons de mer frais », parmi les pays déclarants

Tendance à long terme (de janv. 2023 à déc. 2025) : tendance à la baisse du volume et évolution à la hausse des prix.

Prix moyen annuel au détail (janv.-déc.) : 9,24 EUR/kg (2023), 10,36 EUR/kg (2024), 11,10 EUR/kg (2025).

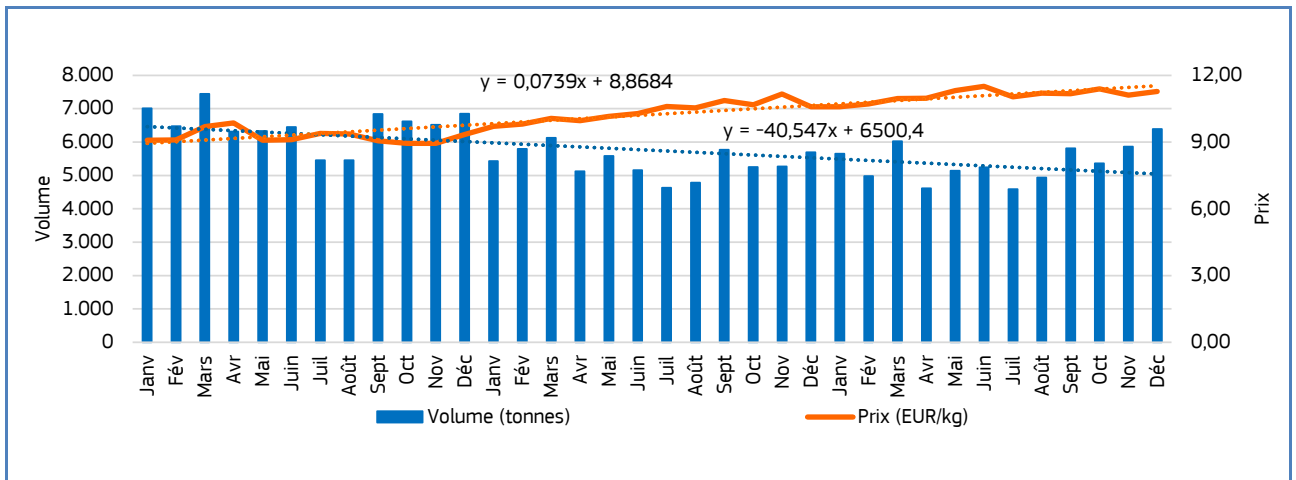
Consommation annuelle (janv.-déc.) : 77.764 tonnes (2023), 64.622 tonnes (2024), 64.621 tonnes (2025)

Tendance à court terme (de janv. 2025 à déc. 2025) : légère tendance à la hausse du prix et évolution à la hausse du volume.

Prix moyen au détail (de janv. 2025 à déc. 2025) : 11,10 EUR/kg.

Consommation (de janv. 2025 à déc. 2025) : 64.621 tonnes.

Graphique 43. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE DORADE ROYALE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES DANS LES PAYS DÉCLARANTS, JANV. 2023-DÉC. 2025**



La consommation de dorade royale dans les pays déclarants fluctue légèrement pendant l'année. Une diminution est observée en juillet et août. Les prix affichent une variabilité non saisonnière, liée à la disponibilité des ressources. Entre janvier 2023 et décembre 2025, les volumes ont suivi une tendance à la baisse et les prix une légère évolution à la hausse.

6. ÉTUDE DE CAS. La pêche et l'aquaculture au Royaume-Uni : l'impact du Brexit sur le marché des aliments aquatiques de l'UE

Durant plusieurs décennies, le secteur britannique de la pêche et de l'aquaculture s'est développé au sein du marché unique intégré de l'Union européenne. Un accès partagé aux zones de pêche, une réglementation harmonisée et des échanges dénués de frictions ont donné lieu à un système hautement connecté, par le biais duquel les produits de la pêche et de l'aquaculture pouvaient franchir rapidement les frontières, souvent plusieurs fois entre la collecte, les opérations de transformation et la consommation finale. C'est autour de cette intégration étroite que s'est forgé le mode opératoire des flottes, que les chaînes d'approvisionnement se sont organisées et que les marchés ont pris leur essor des deux côtés de la Manche.



Source : Ray Harrington, Unsplash.

Le retrait du Royaume-Uni de l'UE a entraîné une rupture structurelle de ce système. Le commerce interne des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est mué en échanges entre pays tiers, assortis de nouvelles exigences douanières, de contrôles sanitaires et phytosanitaires et d'obligations de certification. Malgré la poursuite des relations économiques entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, les conditions régissant les échanges d'aliments aquatiques ont radicalement changé, notamment au niveau des produits frais et périssables, qui nécessitent une logistique rapide, constante et prévisible.

L'impact du Brexit, plusieurs années après sa mise en œuvre, reste visible sur l'ensemble des marchés communautaires de produits de la mer. Bien que les flux commerciaux se soient ajustés et que l'un et l'autre s'échangent d'importants volumes de produits de la pêche et de l'aquaculture, la chaîne d'approvisionnement se trouve perpétuellement entachée de coûts de transaction plus élevés, de contrôles supplémentaires et de processus logistiques plus complexes. Ces effets diffèrent en fonction des flottes, des groupes d'espèces et des États membres (suivant s'ils dépendent historiquement de l'accès aux eaux britanniques ou s'ils importent habituellement des produits du Royaume-Uni).

De même, la flotte de l'UE a subi des changements structurels à la suite du Brexit. Certains États membres ont lancé des plans de réduction afin de faire face à la perte de quotas. Cela s'est traduit par une baisse des capacités de pêche et des débarquements. Ces ajustements de l'offre sont entrés en interaction avec des modèles commerciaux en évolution, ce qui a influé sur la disponibilité, les décisions d'approvisionnement et la formation des prix sur les marchés de l'Union. Les territoires britanniques d'outre-mer, qui jouent un rôle considérable sur certaines chaînes d'approvisionnement (comme celle du calmar), ont vu leur importance se renforcer sur le marché des importations, étant donné que les produits issus de ces régions sont désormais considérés comme provenant de pays tiers.

6. 1. La pêche et l'aquaculture au Royaume-Uni

En 2024, les captures de la flotte britannique se sont élevées à 716.000 tonnes, soit une hausse de 5% par rapport à 2023. Parmi les trois principaux groupes ciblés, figurent les espèces pélagiques en première position (64% du volume total), devant les espèces démersales (poissons de fond ; 19%) et les mollusques et crustacés (17%). En termes de valeur, les poissons pélagiques ont également occupé le premier rang (39% de la valeur des premières ventes), devant les mollusques et crustacés (31%) et les poissons démersaux (30%).

Au niveau des débarquements, le maquereau commun a représenté la plus grande partie des volumes (31% du total), devant le hareng de l'Atlantique (16%), le merlan bleu (15%) et l'églefin (6%). Le maquereau commun a également constitué la plus grande valeur des débarquements (17% du total), devant la langoustine (14%), les coquilles Saint-Jacques (8%) et le homard (6%).

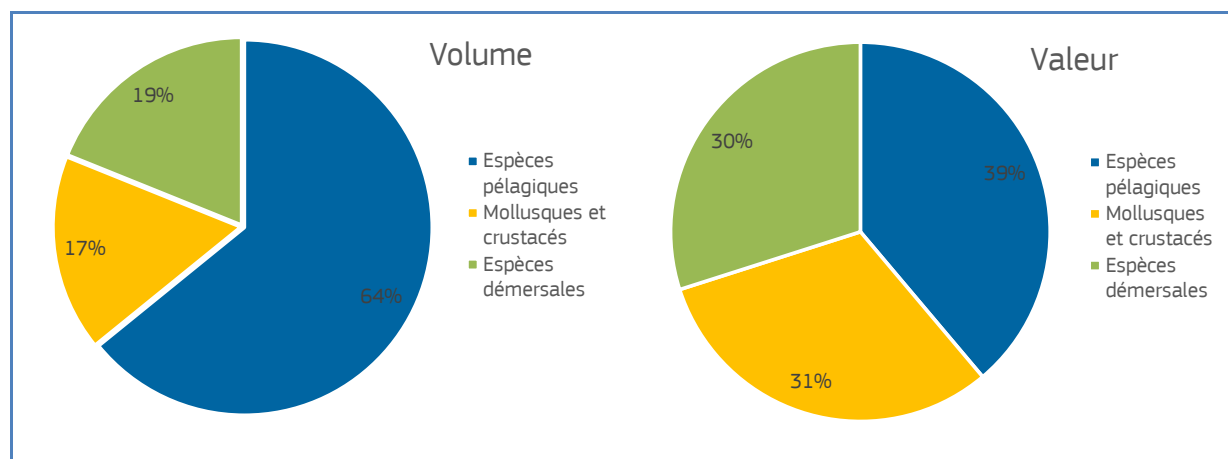
Ces dix dernières années, les débarquements des navires britanniques sont restés à un niveau relativement stable, entre un seuil plancher de 612.000 tonnes en 2022 et un pic de 716.000 tonnes en 2024. Ces fluctuations sont dues en grande partie aux variations de quotas alloués. Une grande partie de la pêche britannique est débarquée à l'étranger. Le maquereau, le merlan bleu et le hareng sont les principales espèces concernées. La plupart des ports de déchargement sont situés en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas et en Irlande. Au cours de la dernière décennie, les volumes débarqués à l'étranger ont oscillé entre un maximum de 290.000 tonnes en 2015 et un minimum de 223.000 tonnes en 2022.

Tableau 41. **CAPTURES BRITANNIQUES (en 1.000 tonnes)**

Espèce	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Maquereau	248	217	225	191	150	204	210	197	217	226
Hareng	94	92	82	104	75	75	77	99	94	114
Merlan bleu	32	38	66	73	61	52	74	50	100	105
Églefin	33	34	34	36	34	29	25	33	39	40
Coquilles Saint-Jacques	41	39	31	29	29	26	29	26	27	31
Langoustine	26	31	30	25	35	23	32	29	28	27
Crabe	32	36	36	35	34	27	25	22	20	20
Cabillaud	28	34	35	35	29	25	11	16	14	19
Buccin	21	23	21	18	20	22	18	14	16	17
Baudroie	18	20	20	19	18	18	19	19	17	16
Autres	135	135	128	133	134	120	111	108	108	102
Total	708	700	708	696	618	620	631	612	680	716

Source : Monthly UK sea fisheries statistics - GOV.UK.

Graphique 44. **CAPTURES DE LA FLOTTE BRITANNIQUE, PAR GROUPE D'ESPÈCES, EN 2024**



Source : Monthly UK sea fisheries statistics - GOV.UK.

La production aquacole a totalisé 183.000 tonnes en 2023, soit 9% de moins que l'année précédente. La production de saumon atlantique a chuté entre 2022 et 2023, en raison du stress environnemental (mers chaudes) et de problèmes d'ordre biologique (maladie des branchies, micro-méduses et faible taux de survie). Ces différents facteurs ont réduit la croissance et accru le taux de mortalité, ce qui s'est traduit par une récolte en baisse²⁸. Le saumon atlantique est l'espèce la plus produite (82% du volume total), loin devant les moules (8%) et la truite arc-en-ciel (7%). En 2023, le volume de produits aquacoles a représenté 17% de la production totale d'aliments aquatiques au Royaume-Uni. En valeur, le taux est supérieur à 50%.

²⁸ <https://www.fishfarmingexpert.com/salmon-scotland-scottish-farmed-fish-production-survey-2023/salmon-production-fell-by-11-last-year-scottish-government-confirms/1844063>

Tableau 42. PRODUCTION AQUACOLE DU ROYAUME-UNI (en 1.000 tonnes)

Espèce	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Saumon atlantique	172	163	190	156	204	192	205	169	151
Moules nca	19	15	16	14	13	9	12	14	14
Truite arc-en-ciel	15	14	13	12	13	12	13	13	13
Huître creuse	2	2	2	2	3	2	3	3	3
Coque commune	3	0	5	4	0	4	4	1	1
Autres	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Total	212	195	228	190	234	220	239	201	183

Source : FAO.

6.2. Échanges post-Brexit et réglementation en matière de produits de la pêche et de l'aquaculture

Depuis 2021, le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'UE et le Royaume-Uni est régi par un nouveau cadre réglementaire : l'Accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni (ACC)²⁹. Bien que le commerce sans droits de douane ait été préservé, l'application de nouvelles procédures douanières, la mise en œuvre de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obligations de certification ont augmenté les charges administratives et rendu la logistique plus complexe, notamment vis-à-vis des produits vivants et frais, hautement périssables³⁰. L'évolution de l'accès aux possibilités de pêche et de l'attribution des quotas a également eu un impact sur certains segments de la flotte communautaire et sur les opérations de transformation, certains États membres et régions étant plus affectés que d'autres^{31, 32}.

Certains produits de la mer à risque moyen, dont les crustacés, les bivalves et les mollusques destinés à la consommation humaine, ainsi que les produits de la pêche issus de l'aquaculture, non contenus dans des récipients hermétiquement fermés permettant de garantir leur stabilité à température ambiante³³, requièrent des certificats sanitaires d'exportation délivrés en Irlande avant expédition, qui attestent de leur conformité aux exigences du Royaume-Uni en matière de santé et de biosécurité, applicables aux produits d'origine animale entrant sur le territoire britannique. À leur arrivée, les envois sont soumis à des vérifications documentaires et à des contrôles physiques, exercés en différentes phases dans le cadre du modèle opérationnel cible aux frontières de 2024, qui a été mis en œuvre par le Royaume-Uni pour renforcer la sécurité sanitaire et les mesures de suivi des importations³⁴.

L'ACC entre l'UE et le Royaume-Uni a introduit de nouvelles règles en matière de quotas, concernant environ 100 espèces pêchées dans les eaux britanniques. Le Royaume-Uni a reçu des quotas supplémentaires pour près de 60 d'entre elles. Pendant une période de transition comprise entre 2021 et 2026, les quotas communautaires pour 55 stocks partagés ont été progressivement transférés aux flottes du Royaume-Uni. Leur valeur équivaut à 25% des débarquements de l'Union dans les eaux britanniques avant le Brexit³⁵. Aux termes de l'ACC, le total admissible de captures est établi lors de consultations annuelles. En outre, un comité spécialisé de la pêche (CSP) a été institué afin d'assurer une coopération régulière en matière de gestion. Le CSP a prolongé les accords accordant aux deux parties un accès total réciproque aux eaux³⁶ pour pêcher jusqu'au 30 juin 2038. Cette décision officialise l'accord politique conclu avant le sommet UE-Royaume-Uni qui s'est tenu à Londres le 19 mai 2025³⁷. Fin 2025, dans le cadre des consultations annuelles, les deux parties ont fixé les possibilités de pêche pour 95 stocks partagés en 2026, garantissant la continuité et la prévisibilité nécessaires aux flottes³⁸.

²⁹ Commission européenne (2021). Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. [Eur-lex.europa.eu](https://eur-lex.europa.eu)

³⁰ EPRS (2025). Implementation of the EU-UK TCA. [Europarl.europa.eu](https://epr.europa.eu)

³¹ Parlement européen (2022). Impacts of the EU-UK TCA on fisheries and aquaculture in the EU. [Europarl.europa.eu](https://epr.europa.eu)

³² Parlement européen (2022). Brexit and the reduction in EU fishing quota shares, 2021 to 2023. [Europa.eu](https://epr.europa.eu)

³³ <https://www.gov.uk/government/publications/risk-categories-for-animal-and-animal-product-imports-to-great-britain/products-of-animal-origin-products-intended-for-human-consumption-risk-categories-for-imports-from-the-eu-to-gb#fishery-products-and-bivalve-molluscs>

³⁴ <https://brexitlegal.ie/gb-border-2023-sps/>

³⁵ <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/fish-stocks-shared-between-the-eu-and-the-united-kingdom/>

³⁶ EUR-Lex - 22025D1231 - EN - EUR-Lex

³⁷ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-and-uk-formalise-agreement-full-reciprocal-access-waters-until-2038-2025-06-20_en

³⁸ <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-9174/CBP-9174.pdf>

Flux commerciaux

6.3. Importations de l'UE en provenance du Royaume-Uni

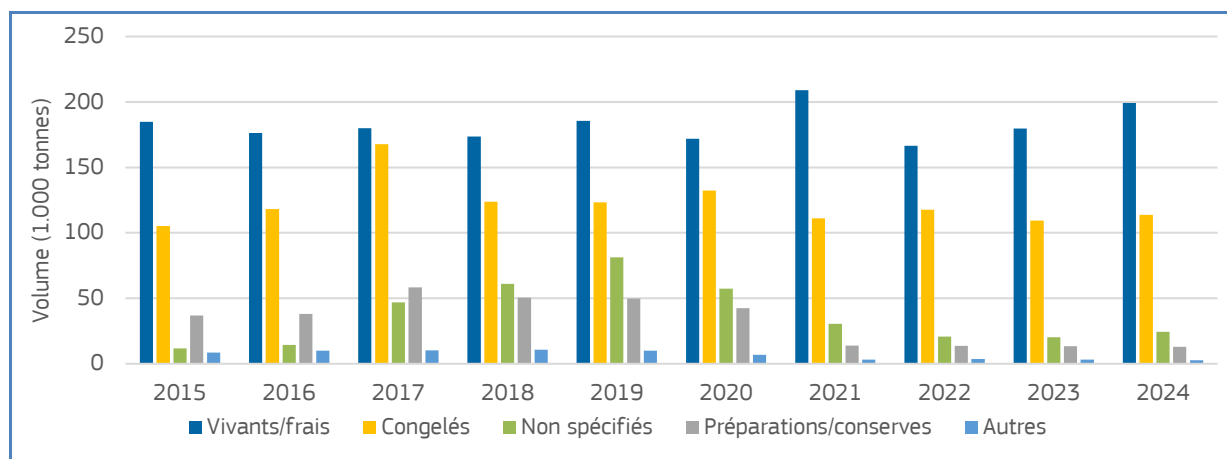
Les importations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance du Royaume-Uni ont connu une augmentation constante entre 2015 et 2019 (+30% en volume et +33% en valeur). Le Brexit a mis brusquement fin à cette progression. À partir de 2021, en effet, l'introduction de nouvelles barrières non tarifaires a entraîné une réduction des échanges. Il s'agit notamment de nouvelles procédures douanières, de contrôles sanitaires et phytosanitaires et d'obligations de certification, le Royaume-Uni ayant désormais le statut de pays tiers exportateur³⁹. Il s'est ensuivi une chute des importations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance du Royaume-Uni, celles-ci passant d'environ 450.000 tonnes en 2019 à près de 322.000 tonnes en 2022. Malgré une légère hausse en 2024 (353.000 tonnes), les volumes restent inférieurs de plus de 14% aux niveaux atteints avant le Brexit. La valeur des importations a suivi la même évolution à la baisse, passant de près de 2 milliards en 2019 à environ 1,6 milliard d'euros en 2024, reflétant davantage la perte permanente de parts de marché britanniques qu'un ajustement temporaire post-Brexit.

Les répercussions du Brexit ont été ressenties différemment suivant le type de produit. Ainsi les produits vivants et frais ont connu une baisse de 7% entre 2019 et 2020, puis ont progressé de 22% entre 2020 et 2021. L'année 2022 a été marquée par un retour au niveau de 2020, suivi d'un redressement en 2023 et 2024. Les espèces de cette catégorie sont particulièrement vulnérables aux retards et aux entraves administratives, le maintien de leur fraîcheur étant une priorité absolue. Or l'introduction de procédures à la frontière, de contrôles SPS et d'obligations de certification a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement de ces produits sensibles aux contraintes de temps. Les produits congelés ont enregistré une hausse de 7% entre 2019 et 2020, puis une réduction de 16% en 2021. Peu de variations ont été observées par la suite.

La baisse la plus importante a porté sur les produits préparés, conservés et fumés : leur importation en provenance du Royaume-Uni a chuté de 67% entre 2020 et 2021. Aucun signe de reprise n'a été observé depuis. Cette tendance indique un affaiblissement de la position du Royaume-Uni en tant qu'exportateur vers l'UE de produits de la mer transformés de forte valeur (palourdes, crevettes, crabes, soupes et préparations alimentaires), les opérateurs communautaires se tournant davantage vers des transformateurs situés dans l'Union ou dans d'autres pays tiers.

En règle générale, le Brexit a entraîné des obstacles structurels et durables qui ont fortement remodelé le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Dans l'ensemble, même si certains groupes de produits ont connu une certaine reprise, les volumes et les valeurs restent sensiblement inférieurs aux niveaux antérieurs au Brexit, ce qui montre un changement de structure des échanges commerciaux.

Graphique 45. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI, PAR ÉTAT DE CONSERVATION (en 1.000 tonnes)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

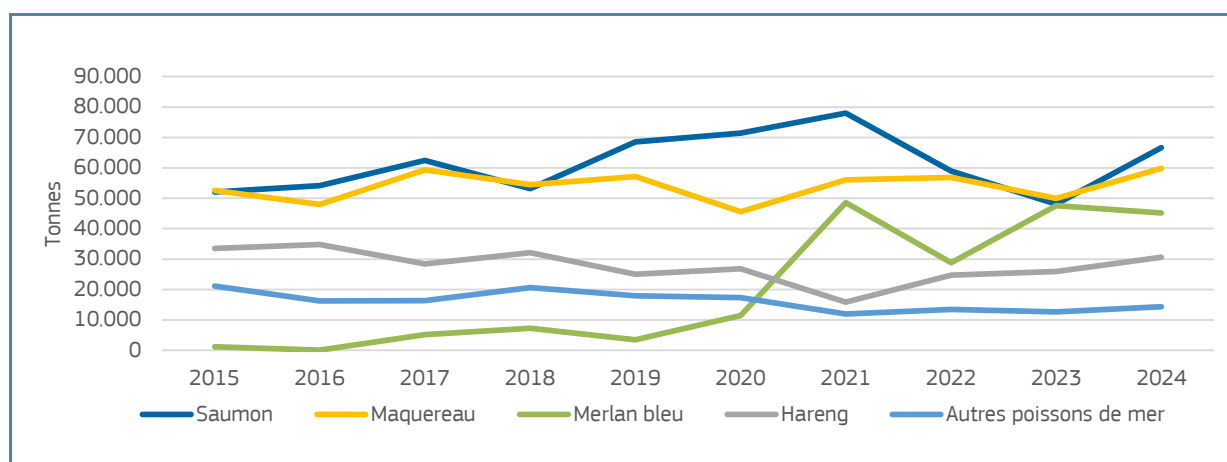
³⁹ <https://commonslibrary.parliament.uk/new-customs-rules-for-trade-with-the-eu/>

En 2024, en termes de volume, les cinq espèces les plus importées ont été le saumon, le maquereau, le merlan bleu, le hareng et les autres poissons de mer⁴⁰. Prises dans leur ensemble, celles-ci ont représenté 61% du volume total des importations en provenance du Royaume-Uni. Cela constitue une augmentation nette par rapport à la période 2015-2019, où leur part cumulée oscillait entre 37% et 46%. Une augmentation constante a été enregistrée à partir de 2020, avec un pic atteint en 2024.

Au niveau de la valeur, les principales espèces importées en 2024 ont été le saumon, la langoustine, le maquereau, le crabe et le homard, représentant ensemble 63% du total. Ce pourcentage élevé est le résultat d'une évolution constante depuis 2020, parallèlement à la hausse du volume, qui dépasse les taux relevés entre 2015 et 2019 (entre 39% et 41%).

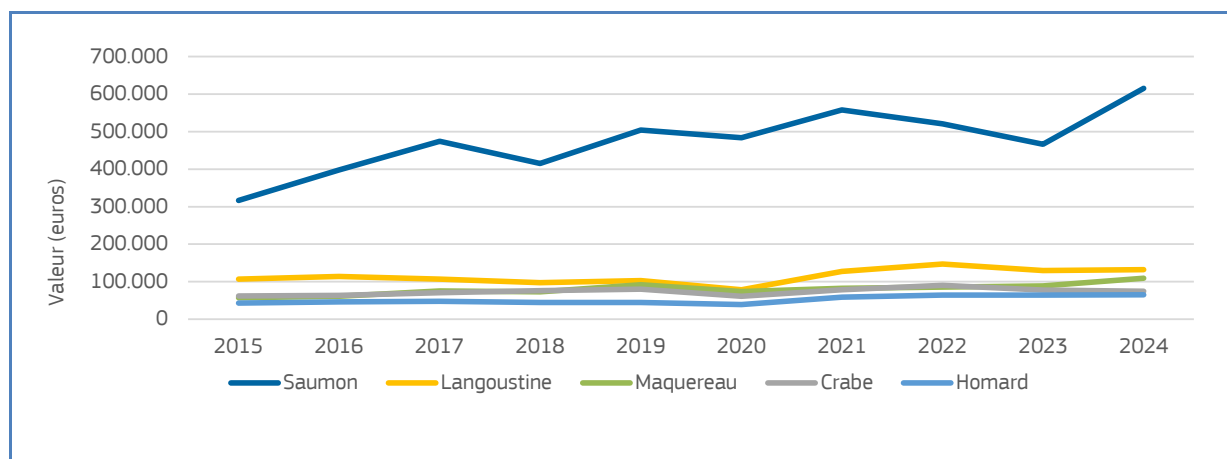
Le saumon est une espèce particulièrement importante en ce qui concerne le volume et, surtout, la valeur. Il est à noter toutefois que les importations de cette espèce ont diminué de 38% entre 2021 et 2023. Et bien qu'ils se soient légèrement redressés en 2024, les volumes restent inférieurs aux niveaux antérieurs au Brexit. Les valeurs ont suivi la même tendance, avec un recul de 16% entre 2021 et 2023, suivi d'une remontée en 2024.

Graphique 46. **ÉVOLUTION DU VOLUME DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI EN 2024**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

Graphique 47. **ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI EN 2024**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

⁴⁰ Filets de poissons crus, simplement enrobés de pâte ou de chapelure [panés], même précuits dans l'huile, congelés ; poissons frais ou réfrigérés, n.d.a. ; filets de poisson frais ou réfrigérés, n.d.a.

Les îles Falkland sont un important exportateur de calmar vers l'UE. Environ 94% des captures de cette espèce, principalement du genre *Loligo*,⁴¹ entrent dans le marché communautaire via le port espagnol de Vigo. Le Brexit a considérablement modifié les relations entre cet archipel et l'Union européenne, en retirant les avantages dont il bénéficiait depuis longtemps en vertu de la décision d'association outre-mer⁴², notamment l'accès au marché de l'Union en franchise de droits de douane, ainsi que des fonds spécifiquement consacrés au développement⁴³.

En tant que marché de premier plan pour le calmar provenant des îles Falkland, l'Union européenne a appliqué des droits de douane aux importations de cette espèce depuis le retrait du Royaume-Uni. À la suite du Brexit, les armateurs étrangers opérant dans les eaux malouines (à l'exception des propriétaires espagnols) doivent payer des droits pour les calmars *Loligo* (8%) et les encornets (6%). En 2021, les îles Falkland et l'Union ont conclu un accord en vertu duquel cette dernière peut importer jusqu'à 75.000 tonnes de calmar *Loligo* par an sans aucun droit de douane⁴⁴. Cet accord est limité aux produits destinés à la transformation industrielle au sein de l'UE⁴⁵.

En 2024, l'Union européenne a importé des îles Falkland 69.600 tonnes de calmar, presque exclusivement via l'Espagne, pour une valeur totale de 236 millions d'euros.

Tableau 43. **IMPORTATIONS DE L'UE EN PROVENANCE DES ÎLES FALKLAND**

PEC	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Calmar	79.700	203.900	56.500	197.600	67.700	214.000	69.400	268.300	62.800	219.100	69.600	236.200
Merlu	5.500	8.700	2.900	4.900	1.800	2.900	3.700	6.500	4.500	7.700	6.200	11.900
Autres	1.400	3.300	1.200	1.900	200	600	400	1.000	900	2.100	800	1.800
Total	86.600	215.900	60.600	204.300	69.800	217.500	73.500	275.900	68.300	228.900	76600	249.900

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

6.4. Importations du Royaume-Uni en provenance de l'UE et d'autres marchés

Tous les produits de la pêche - à l'exception du poisson et des coquilles Saint-Jacques d'élevage - importés au Royaume-Uni doivent être accompagnés d'un certificat de capture⁴⁶. Cette mesure s'applique aux produits de l'UE depuis janvier 2021. Ce certificat doit être validé par l'autorité de l'État du pavillon du navire de pêche, c'est-à-dire le pays où ce dernier est enregistré.

Le certificat de capture ne doit pas quitter le produit sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Il est requis lors de l'entrée sur le territoire britannique. Les marchandises dépourvues de ce certificat sont interdites d'importation au Royaume-Uni⁴⁷.

De 2015 à 2020, plus de la moitié des produits de la pêche et de l'aquaculture importés par ce dernier provenait d'États membres de l'UE. La situation a brusquement changé après le Brexit, la part des importations de l'Union chutant lourdement. Un niveau plancher de 24% a d'ailleurs été atteint en 2024. Parmi les principaux États membres fournisseurs, les volumes et les valeurs d'importation ont nettement diminué par rapport à la période antérieure au Brexit. Ainsi l'Irlande et les Pays-Bas ont enregistré respectivement une baisse de 60% et 32% en volume, et de 16% et 37% en valeur. En outre, les exportations danoises vers le Royaume-Uni ont chuté de 58% en volume et de 59% en valeur. L'Allemagne a accusé encore plus le coup, avec une réduction de 76% en volume et de 57% en valeur. Des baisses ont également été recensées dans les pays suivants : -34% en volume et en valeur en France ; -30% en volume et -36% en valeur en Lituanie ; -53% en volume et -6% en valeur en Pologne ; -25% en volume et -8% en valeur en Belgique.

Le Royaume-Uni s'est tourné de plus en plus vers des pays non communautaires pour remédier à la chute des exportations des différents États membres. En 2024, les importations britanniques provenant de fournisseurs hors UE ont totalisé 977.000 tonnes pour une valeur de 4,2 milliards d'euros, soit une hausse de 58% en volume et de 59% en valeur par rapport à 2020. Les cinq principaux fournisseurs du Royaume-Uni en 2024 étaient la Norvège, l'Islande, les îles Féroé, la Chine, le Vietnam. Alors que les importations originaires de ces deux derniers sont restées relativement stables depuis le Brexit, plusieurs autres pays ont connu une

⁴¹ <https://www.falklands.gov.fk/fisheries/overview/commercial-species/falkland-calamari-loligo>

⁴² https://international-partnerships.ec.europa.eu/countries/overseas-countries-and-territories_en

⁴³ <https://committees.parliament.uk/writtenevidence/140069/pdf/>

⁴⁴ https://www.stradalex.eu/fr/se_src_publ_leg_eur_jo/toc/leg_eur_jo_3_20210722_261/doc/ojeu_2021.261.01.0001.01

⁴⁵ <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2023/11/27/import-of-fishery-products-council-adopts-autonomous-eu-tariff-quotas-for-2024-to-2026/>

⁴⁶ <https://www.legislation.gov.uk/eur/2008/1005/contents>

⁴⁷ <https://www.legislation.gov.uk/eur/2008/1005/contents>

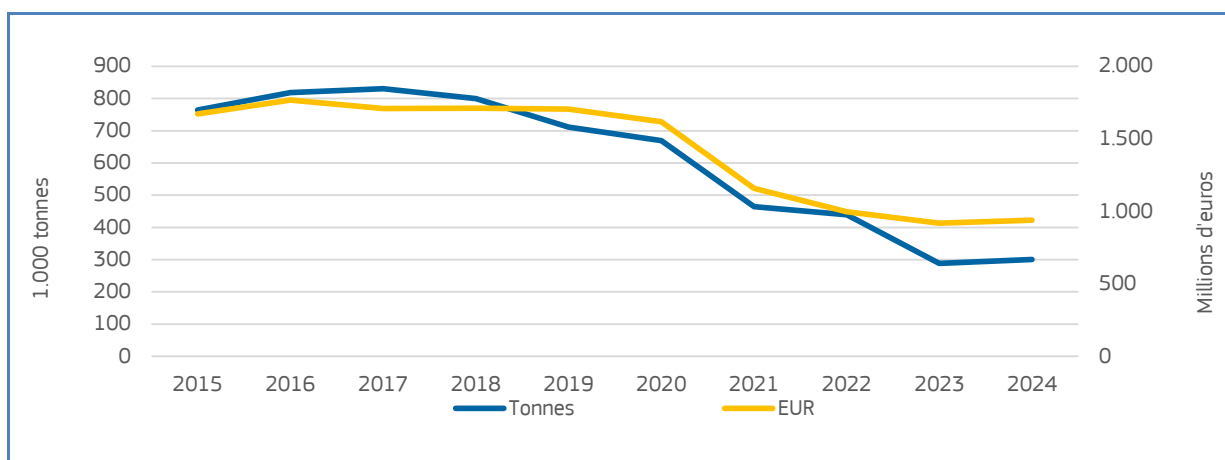
forte progression de leurs exportations. C'est principalement le cas, depuis 2020, de la Norvège, de l'Islande, des îles Féroé, de l'Équateur et des États-Unis.

Les exportations norvégiennes (de saumon, de cabillaud et d'églefin) vers le Royaume-Uni ont grimpé de 79% en volume et de plus de 300% en valeur par rapport à 2020. Celles de l'Islande (cabillaud et églefin) ont augmenté de 24% en volume et de 28% en valeur. Les îles Féroé ont vu leurs exportations croître de 47% en volume et de 34% en valeur, le saumon, le cabillaud et l'églefin étant les principales espèces expédiées. L'Équateur, exportateur de thon et de crevettes, a enregistré une hausse de 50% en volume et de 77% en valeur. Les États-Unis, enfin, grands fournisseurs de saumon et de lieu d'Alaska, ont vu leur volume d'exportation bondir de 153%, tandis que la valeur progressait de 33%.

Les importations britanniques de produits de la pêche et de l'aquaculture ont reculé de 8% entre 2020 et 2021, puis ont augmenté de 5% en 2022. Après un nouveau fléchissement de 10% en 2023, elles ont rebondi de 14% en 2024 pour atteindre 1,26 million de tonnes. En 2024, malgré cette hausse, les importations totales étaient encore inférieures de 6% au niveau de 2019 et de 1% à celui de 2020.

La baisse globale des importations en provenance de l'UE a été compensée par l'augmentation de celles originaires de pays non communautaires, ce qui reflète un profond changement de la structure des importations britanniques depuis le Brexit. En effet, le volume d'importation du Royaume-Uni a fluctué entre 2020 et 2024. Il a diminué par rapport à 2020 (1,287 million de tonnes) pour atteindre un niveau minimal de 1,115 million de tonnes en 2023, avant de fortement rebondir en 2024 (1,284 million de tonnes). Le groupe de produits non spécifiés est le principal responsable de cette évolution, avec une forte baisse en 2023, suivie d'une reprise et d'un pic d'importation en 2024. Les produits entiers/éviscérés et autres découpes sont restés relativement stables et n'ont connu que de faibles variations, tandis que les filets regagnaient progressivement du terrain après 2021. Et en partant de niveaux très faibles, les importations de sous-produits continuent de croître à un rythme régulier. En 2024, les importations totales sont presque revenues au niveau de 2020, ce qui démontre que la tendance à la baisse observée en 2021-2023 s'est globalement inversée.

Graphique 48. **IMPORTATIONS BRITANNIQUES DE PRODUITS DE LA MER EN PROVENANCE DE L'UE (en 1.000 tonnes, millions D'EUROS)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

6.5. Exportations du Royaume-Uni

Après une diminution initiale due au Brexit en 2021, les exportations britanniques de produits de la pêche et de l'aquaculture se sont progressivement redressées. Elles ont même enregistré une croissance sensible en 2024. Selon les estimations de l'EUMOFA, reposant sur des données de Trade Data Monitor, le Royaume-Uni a exporté 964.000 tonnes de produits de la mer en 2024, pour une valeur de 3,2 milliards d'euros. Cela constitue une hausse de 14% en volume et en valeur par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2020, cela représente une légère diminution du volume et une augmentation de 26% de la valeur nominale.

Les exportations vers l'UE ont reculé en 2020 et 2021, puis se sont redressées en 2022. Elles ont continué de progresser en 2023 et 2024. Malgré ce redémarrage, le volume n'est pas revenu au niveau qui était le sien avant le Brexit. La valeur de ces exportations a chuté de 10% entre 2019 et 2020, puis est remontée progressivement dans les années suivantes, avant de rebondir nettement en 2024, avec une hausse de 11% par rapport à l'année précédente (sous l'impulsion du saumon et du maquereau).

Les autres marchés européens (hors UE) ont connu une croissance nettement supérieure après le Brexit. Entre 2019 et 2020, les exportations britanniques vers ces pays ont fortement augmenté : +140% en volume et +103% en valeur. Et malgré un léger désenflamment les années suivantes, leur niveau reste bien supérieur à celui antérieur au Brexit. Cette croissance s'est à nouveau accélérée en 2024, avec un volume progressant de 36% pour atteindre 134.000 tonnes, tandis que la valeur augmentait de 33% (297 millions d'euros),

L'Union européenne reste la principale destination des exportations britanniques de produits de la mer, représentant 67% de leur volume et 61% de leur valeur en 2024.

Tableau 44. **EXPORTATIONS BRITANNIQUES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR MARCHÉ (en 1.000 tonnes)**

Marché	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
UE	725	716	784	790	695	681	545	576	582	648
Autres pays européens	40	48	41	48	60	144	117	127	99	134
Asie	82	83	97	96	102	73	76	79	80	102
Amérique du Nord	41	39	45	33	54	37	45	42	53	51
Afrique	34	32	22	22	16	16	21	23	17	15
Autres	12	30	44	46	53	24	16	14	13	15
Total	934	947	1.034	1.036	979	975	819	861	844	964

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

Tableau 45. **EXPORTATIONS BRITANNIQUES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR MARCHÉ (en millions d'euros)**

Marché	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
UE	1.697	1.837	1.925	1.872	1.864	1.677	1.671	1.782	1.750	1.944
Amérique du Nord	328	381	384	258	418	280	326	381	386	449
Asie	393	494	627	445	409	237	309	320	352	417
Autres pays européens	100	104	89	103	124	251	206	269	224	297
Afrique	58	62	77	38	37	27	29	30	34	32
Autres	37	58	132	91	103	51	38	48	52	51
Total	2.614	2.937	3.234	2.808	2.954	2.523	2.579	2.831	2.797	3.190

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

6. 6. Consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE et au Royaume-Uni

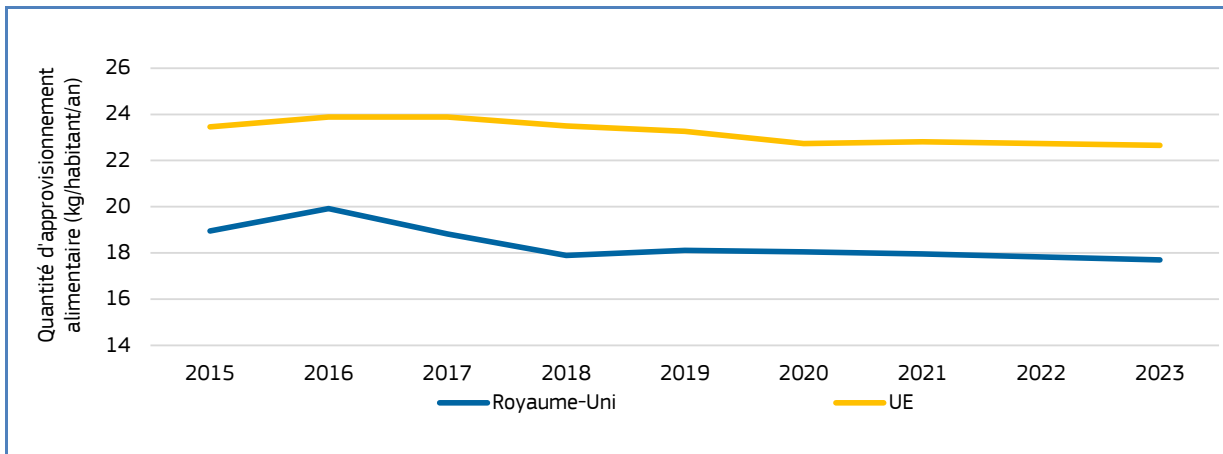
Au Royaume-Uni, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture a chuté au cours des dernières années, s'élevant à 17,7 kg par habitant en 2023, soit 0,7% de moins qu'en 2022 et 6,6% de moins qu'en 2015. Cette évolution est due à un pouvoir d'achat en baisse et à des prix en hausse. Les prix, en effet, ont augmenté à un rythme plus rapide que l'inflation générale, l'inflation alimentaire et les prix de la viande⁴⁸. Le Brexit a été un facteur important en la matière, en raison de l'augmentation des barrières commerciales, des obligations de certification et de la hausse des coûts des produits originaires de l'UE. Une autre raison réside dans le fait que les jeunes consomment désormais moins de poisson que les personnes plus âgées⁴⁹.

⁴⁸ <https://www.statista.com/topics/10116/food-price-inflation-in-the-united-kingdom-uk/#editorsPicks>

⁴⁹ <https://fishfocus.co.uk/uk-fish-consumption-trends/>

La consommation par habitant dans l'UE suit la même tendance à la baisse. Selon la FAO, en 2023, la consommation annuelle a atteint 22,7 kg EPV⁵⁰ par habitant, soit une diminution de 0,4% par rapport à 2022, et de 3,4% par rapport à 2015. La consommation de produits capturés à l'état sauvage a atteint plus de 16 kg par habitant, soit son niveau le plus bas des dix dernières années, tandis que celle des produits d'élevage s'élevait à 6,5 kg par habitant. Le Portugal est resté le plus grand État membre consommateur par habitant en 2023 (53,6 kg)⁵¹. La forte hausse des prix des dernières années et la baisse du pouvoir d'achat poussent les consommateurs à s'orienter vers des produits alternatifs congelés ou en conserve, moins chers que le poisson frais pêché en mer.

Graphique 49. **CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS DE LA MER AU ROYAUME-UNI ET DANS L'UE**



Source : FAO.

⁵⁰ Équivalent poids vif.

⁵¹ <https://eumofa.eu/market-analysis#yearly>

7. ÉTUDE DE CAS. La sardine fraîche dans l'UE : focus sur l'Espagne

La sardine commune est une espèce importante dans l'UE. Elle est particulièrement appréciée en Espagne, en France et au Portugal. Elle revête un grand intérêt commercial pour diverses pêcheries situées le long des côtes de l'UE, de la mer du Nord à la Méditerranée. En 2023, les captures communautaires se sont élevées à 142.286 tonnes. L'Espagne possède la deuxième plus grande flotte de l'UE, responsable de 21% des prises de cette dernière. Elle est précédée de la Croatie (22% du total). Les débarquements sont saisonniers. L'été et l'automne sont les saisons où de plus grands volumes sont disponibles. En complément de cette production, l'Espagne importe chaque année près de 10.000 tonnes de sardines communes, la plupart en provenance du Portugal. Elle reçoit également d'importantes quantités de sardines congelées, principalement du Maroc. Quant aux sardines préparées et en conserve, elles viennent surtout du Maroc, du Portugal et de la Croatie. En outre, ses exportations consistent essentiellement en des sardines fraîches et congelées à destination du Portugal et - dans une moindre mesure - des sardines préparées et conservées destinées à la France et au Portugal. L'Espagne est le principal marché de consommation de la sardine au sein de l'Union européenne : 1,77 kg EPV par habitant en 2023. La consommation des ménages espagnols en sardine fraîche a atteint plus de 48.000 tonnes en 2025. Les prix suivent une tendance à la hausse sur le marché de ce pays : +37% en termes nominaux pour la sardine fraîche entre 2015 et 2024 (+10% en termes réels⁵²).

7.1. Caractéristiques biologiques, ressources et exploitation : focus sur l'Espagne

La sardine commune (*Sardina pilchardus*) est une espèce pélagique du genre *Sardina*, appartenant à la famille des *Clupeidae*.⁵³ On la trouve dans les eaux du nord-est et du centre de l'Atlantique, entre l'Islande et le Sénégal, ainsi qu'en Méditerranée et en mer Noire. Elle est également présente en milieu d'eau douce et saumâtre en Afrique, en Asie et en Europe⁵⁴. Ce petit poisson pélagique se déplace en larges bancs dans les eaux côtières et océaniques, à des profondeurs allant de quelques mètres à 100 m⁵⁵. Chasseur nocturne, ce poisson suit la migration verticale quotidienne des planctons et rejoint les eaux profondes pendant la journée. Il s'alimente de zooplanctons, de petits crustacés planctoniques et de copépodes⁵⁶. Sa taille normale est de 10 à 20 cm de long, coïncidant avec sa maturité sexuelle (1 an environ). La période de frai est longue, entre octobre et juin, avec des pics plus marqués au printemps. Les accouplements se déroulent plutôt dans les eaux côtières, plus chaudes, où les ressources sont plus abondantes⁵⁷. Les femelles peuvent produire jusqu'à 60.000 œufs, qui remontent ensuite à la surface en raison de leur plus faible densité. Ils éclosent entre deux et quatre jours après la fécondation externe. Les larves mesurent environ 4 millimètres.



Dans les eaux européennes, les stocks commerciaux les plus importants sont situés le long de la côte Atlantique de la péninsule Ibérique. Ils ne sont pas soumis à des totaux admissibles de capture (TAC). Des mesures de conservation sont toutefois appliquées par certains États membres. À titre d'exemple, le Portugal et l'Espagne ont mis en œuvre le plan pluriannuel de gestion de la sardine ibérique (2021-2026). Ce dernier adopte des stratégies de gestion de la pêche, en établissant notamment des zones de non-prélèvement et en fixant des volumes maximaux de capture⁵⁸. En outre, une taille minimale de référence de conservation de 11 cm est en vigueur dans l'ensemble des zones de pêche de l'UE. En Méditerranée, le nombre maximal de poissons autorisé est fixé à 55 par kilo⁵⁹. Les principaux engins utilisés sont les sennes coulissantes et les chaluts.

⁵² Les termes réels sont calculés à l'aide du déflateur du PIB d'Eurostat (base=100).

⁵³ https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/sardina-pilchardus_en

⁵⁴ Ibidem

⁵⁵ [https://doris.ffessm.fr/Especies/Sardina-pilchardus-Sardine-d-Europe-3095/\(rOffset\)/0](https://doris.ffessm.fr/Especies/Sardina-pilchardus-Sardine-d-Europe-3095/(rOffset)/0)

⁵⁶ Ibidem

⁵⁷ Ibidem

⁵⁸ Plan pluriannuel de gestion de la sardine ibérique (2021-2026): <https://www.dgrm.pt/documents/20143/46478/PGSARDINHA2021-2026.pdf/d36a1df9-7353-32a4-a06e-c72852e73cb0>

⁵⁹ https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/sardina-pilchardus_en#ecl-accordion-header-conserv-meas

7.2. Production

Production mondiale

En 2023, la production mondiale de sardine commune a atteint 1,2 million de tonnes, les principaux producteurs étant le Maroc (57% des captures mondiales) et la Mauritanie (24%). L'UE a occupé le troisième rang en 2023, avec 142.286 tonnes, pêchées exclusivement dans les eaux du nord-est et du sud-est de l'Atlantique, ainsi qu'en Méditerranée et en mer Noire. L'Algérie, la Turquie et la Tunisie sont également d'importants producteurs. La production de l'Union européenne a représenté 12% du total mondial en 2023.

La production mondiale a fluctué au cours de la dernière décennie (2014-2023). Elle a atteint un pic de 1,6 million de tonnes en 2018, puis a chuté et est revenue à un niveau similaire à celui du début de cette période. La production est restée globalement stable, n'augmentant que légèrement (+2%) au cours de ces dix ans. Certains producteurs ont enregistré une baisse, comme le Maroc (-17%) et l'UE (-43%), tandis que d'autres augmentaient leur production. C'est le cas de la Mauritanie, où celle-ci est passée de 1.532 tonnes en 2014 à plus de 300.000 tonnes en 2023. Dans ce dernier cas, il s'agit probablement d'un artéfact statistique qui découle d'une méthode de distinction plus précise permettant de différencier la sardine d'autres petits pélagiques, comme la sardinelle.

Tableau 46. **CAPTURES MONDIALES DE SARDINE COMMUNE (volume en tonnes, poids vif)**

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Maroc	851.355	844.912	917.554	943.288	949.543	968.477	843.308	788.174	989.735	707.919
Mauritanie	1.532	14.793	6.584	157.826	324.967	234.630	220.550	304.014	295.205	301.105
UE-27	249.855	194.621	238.728	207.207	190.111	174.527	178.751	171.323	166.253	142.286
Algérie	35.762	36.514	33.142	42.590	50.853	24.884	18.440	29.926	30.525	26.300
Turquie	18.077	16.693	18.162	23.426	18.854	19.119	21.265	15.800	16.729	17.311
Tunisie	19.279	19.276	16.370	11.621	13.539	14.528	13.525	16.466	15.481	14.290
Autres	36.825	49.117	48.605	51.014	58.941	61.344	35.979	35.451	34.394	27.512
Total	1.212.686	1.175.927	1.279.145	1.436.971	1.606.808	1.497.510	1.331.818	1.361.155	1.548.322	1.236.724

Source : FAO.

Production de l'UE

En 2023, l'UE a capturé 142.286 tonnes de sardine, soit 12% du total au niveau mondial. Les principaux producteurs sont la Croatie (22% du total de l'Union européenne) et l'Espagne (21%), devant le Portugal (18%) et la France (17%).

Ces dix dernières années (2014-2023), la production communautaire a chuté de 43%, principalement en raison de la baisse des captures néerlandaises (-70%), croates (-48%) et espagnoles (-33%). Le Portugal a affiché un résultat opposé, les prises de sa flotte augmentant de 63% durant ces dix ans. Celles de la France, enfin, sont restées à un niveau relativement stable (-3%).

Tableau 47. **CAPTURES COMMUNAUTAIRES DE SARDINE COMMUNE (volume en tonnes, poids vif)**

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Croatie	61.036	51.777	54.412	48.420	46.267	45.105	50.153	40.509	39.194	31.525
Espagne	45.104	33.625	32.105	25.861	25.641	16.970	20.536	27.403	27.664	30.025
Portugal	16.129	13.936	13.725	14.975	9.928	10.230	16.061	28.019	25.517	26.254
France	24.551	20.700	25.957	28.210	30.301	25.744	30.064	22.330	26.244	23.752
Pays-Bas	50.868	14.129	34.414	28.766	15.939	15.163	22.433	20.514	17.271	10.471
Autres	52.167	60.454	78.115	60.975	62.035	61.315	39.504	32.548	30.362	20.258
Total	249.855	194.621	238.728	207.207	190.111	174.527	178.751	171.323	166.253	142.286

Source : FAO.

7.3. Premières ventes dans l'UE

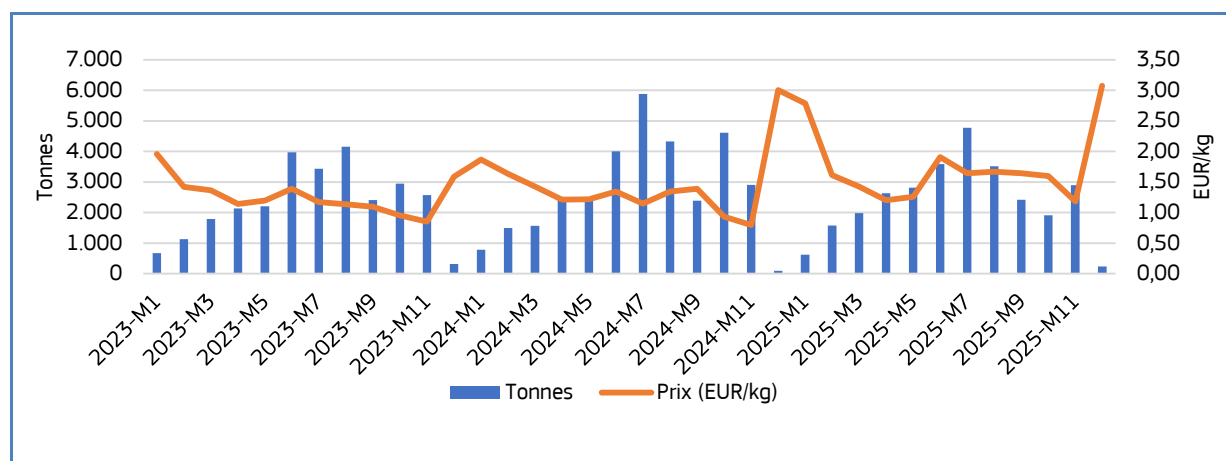
En 2025, les premières ventes de sardine commune enregistrées dans les États membres de l'UE⁶⁰ ont totalisé 120.454 tonnes pour une valeur de 146 millions d'euros⁶¹. En termes de volume et de valeur des premières ventes, les principaux États membres sont le Portugal (30% du volume total et 30% de la valeur totale), l'Espagne (24% et 31%), la France (22% et 14%) et la Croatie (18% et 11%).

Les premières ventes espagnoles de sardine commune ont atteint 28.954 tonnes pour une valeur de 45 millions d'euros en 2025. Elles ont porté exclusivement sur du poisson entier frais. La sardine commune de taille 1⁶² (équivalant à un poisson de plus de 0,067 kg) a représenté plus de la moitié du volume des premières ventes en Espagne en 2025 (57% en volume, 57% en valeur), devant la taille 2 (23% et 21%), la taille 3 (13% et 12%) et la taille 4 (8% et 9%). Les volumes de premières ventes ont fluctué au cours de la dernière décennie (2016-2025). Le niveau le plus bas a été atteint en 2019 (17.363 tonnes), avant de remonter jusqu'en 2024. Dans l'ensemble, les premières ventes espagnoles ont chuté de 32% en volume et de 17% en valeur. Les prix ont atteint un pic de 1,90 EUR/kg en 2019 et ont connu des variations par la suite. En 2025, le prix de première vente de la sardine commune s'est élevé à 1,57 EUR/kg.

En 2025, 82 sites situés en Espagne ont déclaré des premières ventes de sardine commune. Cinq d'entre eux ont compté pour près de la moitié de ces ventes en valeur : Santa Eugenia Ribeira (17% de la valeur totale en Espagne et 5% de la valeur totale dans l'UE), La Corogne (10% de la valeur totale en Espagne et 5% de la valeur totale dans l'UE), Isla Cristina (8% des premières ventes en valeur en Espagne), Torrevieja (6%) et Vigo (5%).

Les données de première vente pointent une saisonnalité claire, marquée par des ventes plus importantes en été et en automne (les quantités vendues entre juin et août représentant généralement 40% du total des premières ventes annuelles) et plus faibles en hiver. Les prix suivent ces variations de volume, avec des prix plus élevés en hiver et plus bas en été et en automne, lorsque de plus grands volumes sont disponibles. Les prix les plus bas (moins de 1,00 EUR/kg) s'affichent habituellement en novembre, au terme de la saison de pêche.

Graphique 50. **PREMIÈRES VENTES DE SARDINE COMMUNE EN ESPAGNE (volume en tonnes, poids net, prix nominal en EUR/kg)**



Source : EUMOFA.

⁶⁰ Belgique, Croatie, Chypre, Danemark, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Suède.

⁶¹ Source : EUMOFA.

⁶² La sardine de taille 1 est la plus grande, telle que définie dans le règlement (CEE) n° 21/36/89 : taille 1 (> 0,067 kg ; taille 2 : entre 0,042 et 0,067 kg ; taille 3 : entre 0,028 et 0,042 kg ; taille 4 : entre 0,015 et 0,028 kg).

7.4. Commerce international

Dans la nomenclature combinée utilisée pour enregistrer les données relatives aux importations et exportations communautaires, la sardine commune est présentée spécifiquement sous forme fraîche⁶³, congelée⁶⁴, préparée ou conservée, entière ou en morceaux, à l'huile d'olive⁶⁵ ou non⁶⁶.

En 2025, l'Union européenne a importé 74.235 tonnes de sardine commune pour une valeur de 176 millions d'euros, principalement sous forme congelée (65% du volume total des importations et 29% de leur valeur) et préparée-conservée (34% et 71%). Le Maroc en a été le premier fournisseur, représentant 91% de la valeur des importations extra-UE, loin devant le Royaume-Uni (4%) et la Chine (2%). L'Espagne et la France ont été les principaux importateurs (comptant ensemble pour 60% de la valeur des importations extra-UE), devant l'Allemagne (11%), les Pays-Bas (6%), l'Italie (5%) et le Portugal (5%). Entre 2020 et 2025, les importations extracommunautaires de sardine commune ont globalement baissé de 14% en volume, mais augmenté de 9% en valeur, ce qui a entraîné une hausse des prix de 26%.

Outre cette espèce, des quantités importantes - plus de 21.000 tonnes - de *Sardinops spp.* et de *Sardinella spp.*⁶⁷ ont également été importées dans l'UE, exclusivement sous forme congelée, en 2025. La Croatie (56% du volume), Malte (26%) et l'Espagne (17%) ont été les principaux importateurs de ces sardines provenant de Russie (49% du volume), du Japon (35%) et de Corée du Sud. Une part considérable est vraisemblablement destinée aux installations d'élevage de thon rouge en Méditerranée et, dans une moindre mesure, aux usines de transformation spécialisées dans les sardines en conserve.

Les importations espagnoles de sardine commune ont atteint 63.134 tonnes pour une valeur de 121 millions d'euros en 2025. Les produits congelés ont représenté 70% du volume et 39% de la valeur de ces importations. Les sardines en conserve ont compté pour 15% du volume et 50% de la valeur. Enfin, les sardines fraîches ont constitué 15% du volume et 12% de la valeur des importations espagnoles en 2025. Les sardines congelées ont été exportées par le Maroc (71% du volume importé et 65% de la valeur en 2025), la France (9% et 11%) et le Portugal (9% et 11%). Le Maroc, le Portugal et la Croatie ont été les principaux fournisseurs de sardines préparées et en conserve, représentant ensemble 92% du volume et de la valeur en 2025. Enfin, les sardines fraîches provenaient essentiellement du Portugal (81% du volume et 80% de la valeur). Les importations espagnoles ont diminué progressivement depuis 2020, atteignant leur niveau le plus bas en 2024 (46.791 tonnes), avant de remonter en 2025, particulièrement sous l'impulsion des produits congelés. Globalement, elles ont reculé de 18% en volume entre 2020 et 2025. Depuis 2025, le volume des importations de sardines congelées et fraîches a chuté de 22% et 30%, respectivement, tandis que celui des sardines préparées et en conserve a augmenté de 30%. Les prix nominaux ont fortement augmenté pour l'ensemble de ces produits : +28% pour les sardines fraîches (atteignant 1,55 EUR/kg) ; +49% pour les sardines congelées (1,06 EUR/kg) ; +73% pour les préparations et conserves (6,24 EUR/kg).

Tableau 48. **ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS ESPAGNOLES DE SARDINE COMMUNE (en tonnes, 1.000 euros, prix nominal en EUR/kg)**

Produit		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2020
Frais	Valeur	15.760	15.215	14.629	14.399	13.349	14.246	-10%
	Volume	13.026	13.597	11.316	10.948	10.503	9.183	-30%
	Prix	1,21	1,12	1,29	1,32	1,27	1,55	28%
Congelé	Valeur	40.198	36.225	39.103	35.286	26.698	47.088	17%
	Volume	56.544	49.092	47.387	43.262	28.234	44.354	-22%
	Prix	0,71	0,74	0,83	0,82	0,95	1,06	49%
Préparations et conserves	Valeur	26.721	20.929	29.328	41.176	50.163	60.023	125%
	Volume	7.429	5.445	6.532	7.735	8.054	9.627	30%
	Prix	3,60	3,84	4,49	5,32	6,23	6,24	73%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

⁶³ 03024310 - Sardines de l'espèce « *Sardina pilchardus* », fraîches ou réfrigérées.

⁶⁴ 03035310 - Sardines de l'espèce « *Sardina pilchardus* », congelées.

⁶⁵ 16041311 - Préparations et conserves de sardines entières ou en morceaux, à l'huile d'olive (à l'exclusion des préparations et conserves de sardines hachées)

⁶⁶ 16041319 - Préparations et conserves de sardines entières ou en morceaux (à l'exclusion des préparations et conserves de sardines hachées ainsi que des préparations et conserves à l'huile d'olive).

⁶⁷ 03024330 - Sardines du genre « *Sardinops spp.* » et sardinelles « *Sardinella spp.* », fraîches ou réfrigérées.

03035330 - Sardines du genre « *Sardinops spp.* » et sardinelles « *Sardinella spp.* », congelées.

En 2025, les exportations de l'Union européenne vers des pays tiers ont totalisé 20.515 tonnes pour une valeur de 108 millions d'euros. Les préparations et conserves ont représenté 90% de la valeur totale des exportations extra-UE (79% du volume), tandis que les sardines congelées comptaient pour 7% de la valeur totale (18% du volume). Les principales destinations en termes de valeur ont été les États-Unis (36% du total) et le Royaume-Uni (14%). Le Portugal (30% de la valeur des exportations extracommunautaires), la Pologne (24%) et l'Espagne (18%) ont été les principaux exportateurs de sardine commune vers des pays hors UE. Ces exportations ont considérablement baissé en volume depuis 2020 (-59%). Leur valeur est restée stable, cependant (+3%), grâce à une hausse de 151% du prix nominal pendant cette période.

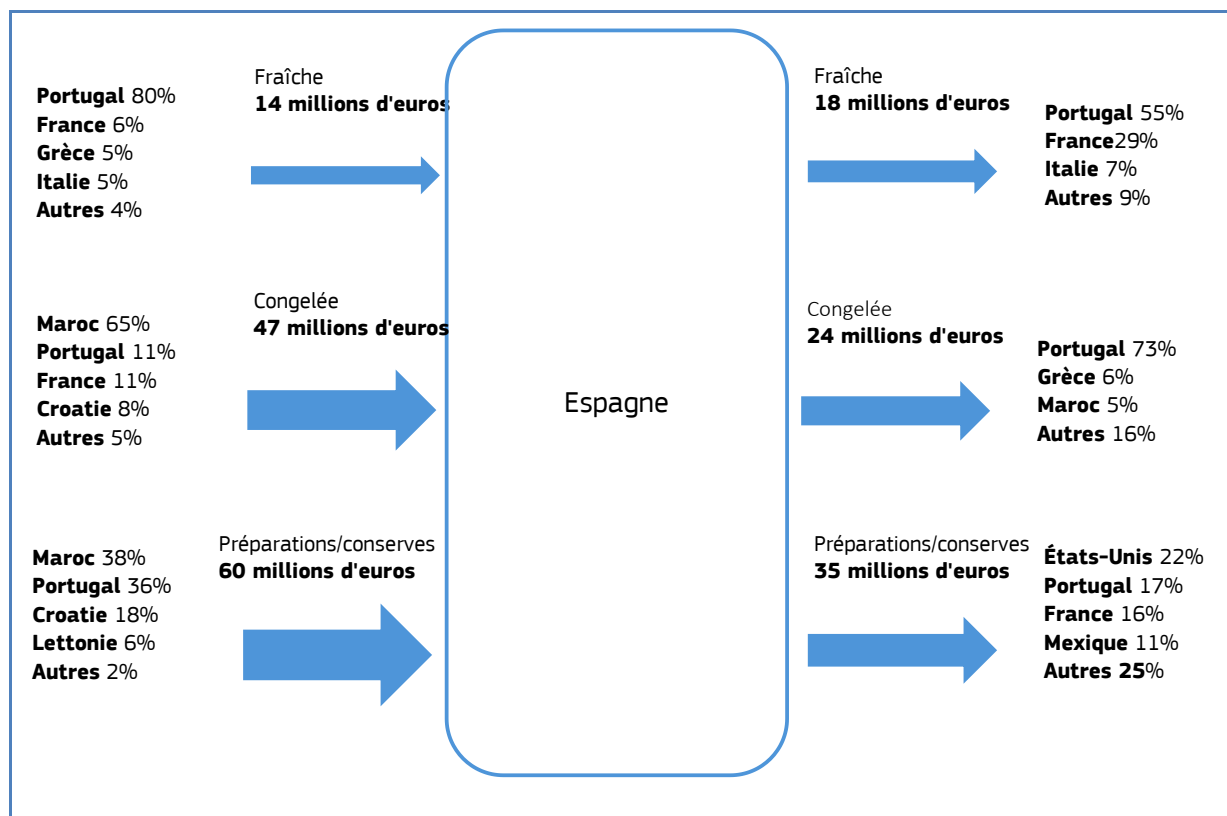
La même année, les exportations espagnoles de sardine ont totalisé 29.135 tonnes pour une valeur de 77 millions d'euros. Les sardines congelées ont représenté 49% du volume (31% de la valeur), les sardines fraîches 35% du volume (23% de la valeur) et les préparations et conserves 16% du volume (46% de la valeur) de ces exportations. En 2025, la plupart des produits congelés étaient destinés au Portugal (76% du volume des exportations de sardines congelées et 73% de leur valeur), ainsi qu'au Maroc (6%) et à la Grèce (5%). Les sardines fraîches ont également été exportées vers le Portugal (68% du volume et 55% de la valeur), ainsi que vers la France (16% et 29%) et l'Italie (10% et 7%). Les sardines préparées et en conserve ont pris la destination des États-Unis (30% du volume et 33% de la valeur), de la France (14% du volume et 12% de la valeur), du Mexique (9% du volume) et du Portugal (9% du volume). Les exportations de sardines congelées ont chuté en volume entre 2020 et 2025 (-44%), sous l'effet d'une baisse des exportations vers l'Afrique du Sud, la France, la Croatie et la Thaïlande. Dans le même temps, les sardines fraîches et les préparations/conserves ont vu leurs exportations augmenter de 91% et 31%, respectivement. La valeur des exportations espagnoles de produits frais a progressé à un rythme inférieur à celui du volume, entraînant une baisse du prix de 18%. Celui-ci a atteint 1,80 EUR/kg en 2025. Les prix nominaux des sardines congelées ont sensiblement augmenté pendant cette période (+110%, atteignant 1,65 EUR/kg en 2025), tout comme ceux des préparations/conserves (+89% ; 7,52 EUR/kg).

Tableau 49. **ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS ESPAGNOLES DE SARDINE COMMUNE (en tonnes, 1.000 euros, prix nominal en EUR/kg)**

Produit		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2025/2020
Frais	Valeur	11.609	14.698	15.244	13.536	15.769	18.066	56%
	Volume	5.278	6.817	11.513	10.120	11.448	10.056	91%
	Prix	2,20	2,16	1,32	1,34	1,38	1,80	-18%
Congelé	Valeur	20.208	22.268	22.908	18.006	17.556	23.827	18%
	Volume	25.672	26.858	24.242	19.088	13.990	14.411	-44%
	Prix	0,79	0,83	0,94	0,94	1,25	1,65	110%
Préparations et conserves	Valeur	14.181	15.071	16.938	18.309	25.470	35.083	147%
	Volume	3.568	2.474	2.517	2.569	3.444	4.668	31%
	Prix	3,97	6,09	6,73	7,13	7,39	7,52	89%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

Graphique 51. **LE MARCHÉ COMMERCIAL DE LA SARDINE COMMUNE EN ESPAGNE EN 2025 (en valeur)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

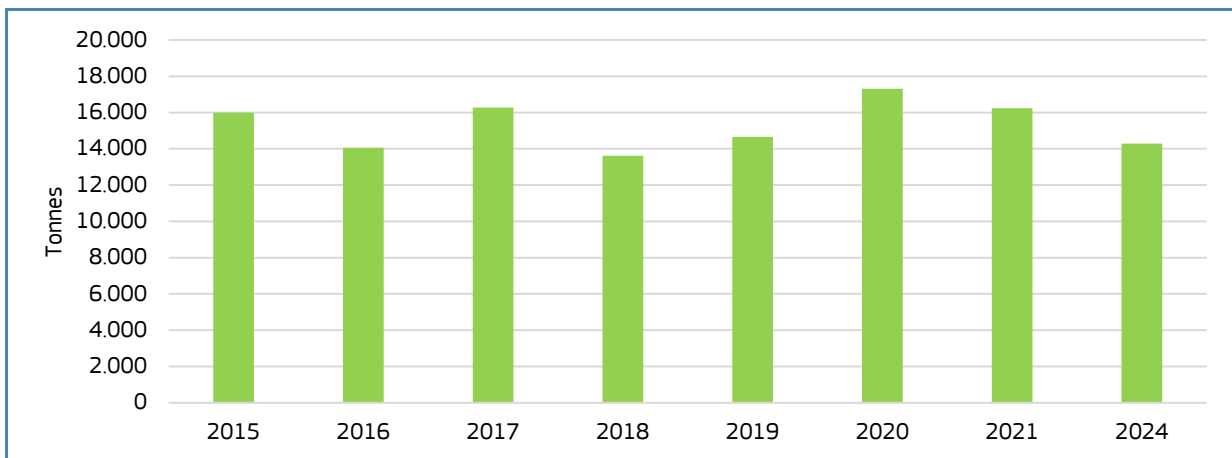
7.5. Transformation

Selon la classification de PRODCOM, les conserves de sardines, sardinelles et sprats sont regroupées dans une seule et même catégorie : 10202530 - Préparations ou conserves de sardines, sardinelles et sprats, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits hachés et des plats préparés). Au sein de l'UE, en 2024, l'Espagne a été le deuxième pays de transformation des sardines, sardinelles et sprats en termes de volume, derrière la Pologne. La production espagnole porte plutôt sur les conserves de sardine, tandis que la Pologne produit surtout du sprat en conserve⁶⁸. L'industrie espagnole de transformation a fabriqué 14.282 tonnes de produits, représentant 21% du volume de sardine transformée dans l'ensemble de l'Union européenne. L'Espagne occupe le premier rang en valeur, avec près de 100 millions d'euros, soit 23% de la valeur totale produite en 2024 par le secteur de la transformation dans l'UE.

La production espagnole de préparations et conserves de sardine a fluctué entre 2015 et 2024, atteignant son niveau le plus bas en 2018 (13.615 tonnes) et un pic en 2020 (17.306 tonnes). Dans l'ensemble, elle a connu une réduction de 11% au cours de ces dix ans.

⁶⁸ EUMOFA – Faits saillants du mois 05/2021 : <https://eumofa.eu/documents/20124/55261/MH5+2021+EN.pdf/af9f0c1e-6166-0280-fc92-1740e456058a?t=1622727824408>

Graphique 52. **PRODUCTION ESPAGNOLE DE SARDINE TRANSFORMÉE (en tonnes, poids de produit)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT.

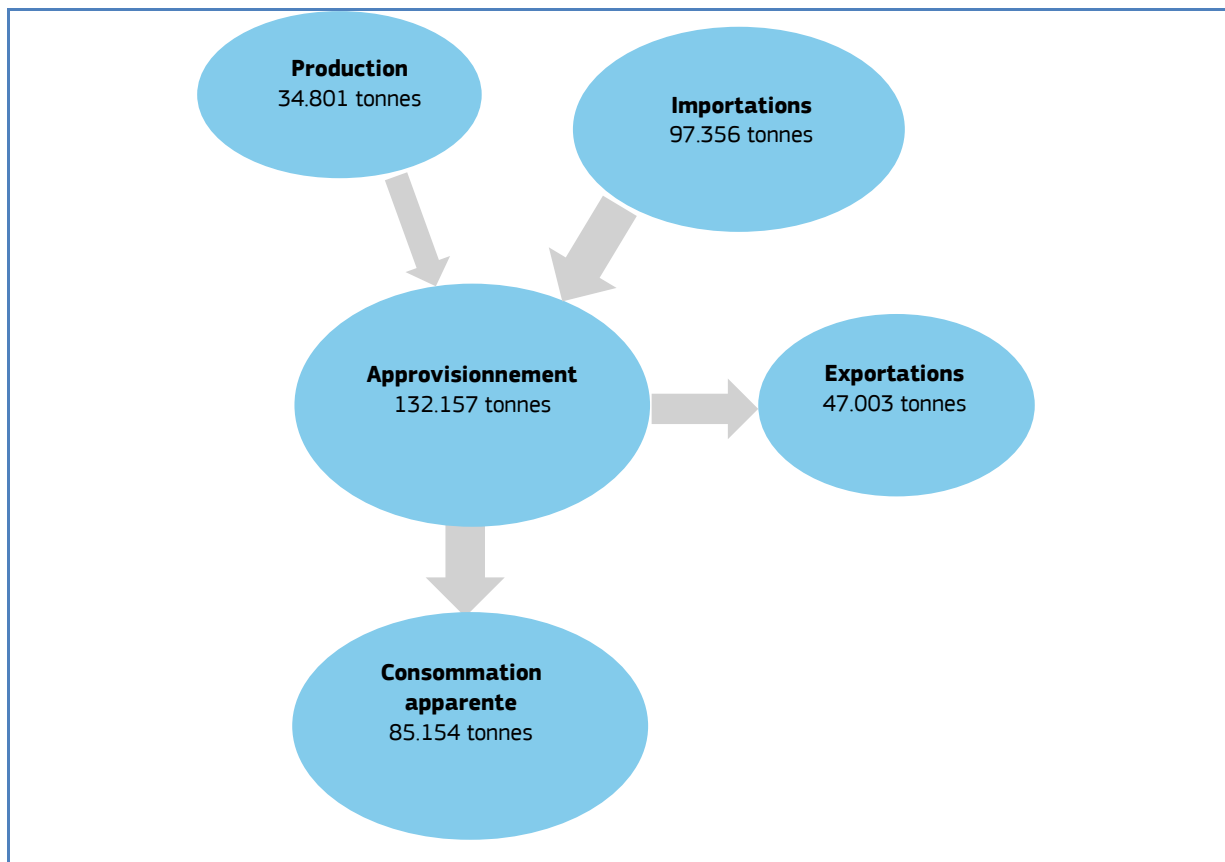
7.6. Consommation

Les sardines font partie des espèces les plus consommées dans l'UE, au même titre que le merlu et l'anchois. Il s'agit d'une consommation très saisonnière, liée aux périodes d'approvisionnement : abondantes en été et au début de l'automne, les sardines fraîches sont au centre de festivités locales, de barbecues et d'activités touristiques. Elles sont vendues dans les circuits de détail traditionnels (poissonneries, marchés municipaux) et dans le secteur de l'horéca⁶⁹.

L'Espagne est le plus grand consommateur de sardines de l'Union européenne. Sa consommation apparente a été estimée à 85.154 tonnes EPV en 2023, équivalant à 1,77 kg EPV par habitant. Elle s'est accrue de 16% entre 2014 et 2023 (soit +12% par habitant, passant de 1,58 à 1,77 kg EPV par habitant). Il convient de noter, toutefois, que ces chiffres incluent les sardines en conserve et ne sont pas représentatifs de la consommation espagnole de sardines fraîches.

⁶⁹ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X25000429>

Graphique 53. **CONSOMMATION APPARENTE DE SARDINE COMMUNE EN ESPAGNE EN 2023 (tonnes EPV)**

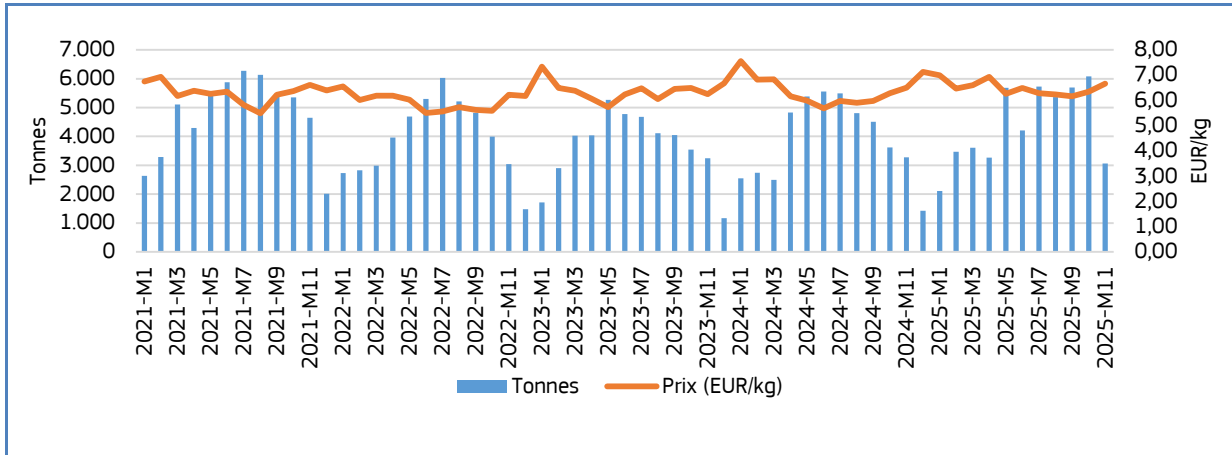


Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT et d'EUROSTAT-COMEXT.

La consommation des ménages espagnols en sardines fraîches s'est élevée à plus de 48.000 tonnes en 2025 (entre janvier et novembre inclus). Elle est 18 fois supérieure à celle des ménages français et 15 fois supérieure à celle enregistrée au Portugal pendant cette période. Entre 2016 et 2025⁷⁰, la consommation a diminué progressivement en Espagne, atteignant son plus bas niveau en 2023 (42.343 tonnes), avant de se redresser en 2024 et 2025. Globalement, elle a reculé de 28%. Les sardines fraîches sont consommées tout au long de l'année, plus intensément entre mai et octobre et moins fréquemment entre décembre et mars. Leur prix reste relativement stable - entre 6,00 et 7,00 EUR/kg - toute l'année durant, bien que des pics soient observés en janvier. Les prix les plus bas s'affichent en juin, juillet et août, parallèlement à un approvisionnement accru. La saisonnalité est plus nette au Portugal, où environ 60% de la consommation des ménages en sardines fraîches a lieu entre juin et août. En France, de 60% à 70% de la consommation est recensée entre mai et septembre. Les prix affichés en France sont similaires à ceux de l'Espagne, tandis que ceux du Portugal sont habituellement moins élevés (entre 5,00 et 6,00 EUR/kg).

⁷⁰ L'évolution concerne la période comprise entre janvier et novembre de chaque année (novembre étant le dernier mois où les données sont disponibles en 2025, concernant la consommation des ménages en produits frais).

Graphique 54. **CONSOMMATION DES MÉNAGES ESPAGNOLS EN SARDINE FRAÎCHE 2023 (tonnes, EUR/kg)**



Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données de l'Europanel.

Rapport terminé en mars 2026

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2026
© Union européenne, 2026



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 juin 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 2 © EUROFISH, page 34 © Ray Harrington, Unsplash, page 42 © Scandinavian Fishing Year Book.

PDF ISSN 2363-409X KL-01-26-008-FR-N

ISBN : 978-92-68-36329-4 DOI : 10.2771/7716336

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles
Adresse électronique : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Faits saillants mondiaux : Commission européenne, FAO.

Contexte macroéconomique Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

Études de cas : Fishfarmingexpert, BBC, Parlement européen, gov.ie, Brexit (An Irish Guide), House of Commons Library, gov.uk, UK Parliament, FAO, Penguin News, Mersey Port Health Authority, Statista, FishFocus, EUR-Lex, SAFE worldwide, Commission européenne, Pew, Scottish Government, Falkland Islands Government, Eurostat COMEXT, Doris, DGRM, ScienceDirect.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications
de l'Union européenne